



Le coût des **services télé** risque d'augmenter

Page B 3



Québec investit dans une salle intime pour **jeunes publics** Page B 8

ÉCONOMIE

CAHIER B • LE DEVOIR • LE MERCREDI 15 JANVIER 2014



ROBYN BECK AGENCE FRANCE-PRESSE

Les pays riches pousseront à la roue de la croissance mondiale

L'expansion ne sera plus le seul fait des pays émergents, note la Banque mondiale

ÉRIC DESROSIERS

Nous sommes arrivés à un tournant où les pays riches semblent enfin en mesure de contribuer à la croissance mondiale pour la première fois depuis l'éclatement de la Grande Récession, estime la Banque mondiale.

« Pour la première fois en cinq ans, on peut croire qu'une véritable reprise économique est en cours dans les pays à revenu élevé suggérant qu'ils pourront désormais se joindre aux pays en développement en tant que second moteur de la croissance économique mondiale », écrit l'économiste en chef de la Banque mondiale, Kaushik Basu, en avant-propos de la dernière édition de ses *Perspectives économiques mondiales*, dévoilées mardi.

Le rythme de l'expansion économique mondiale devrait s'accélérer au cours des pro-

chaines années, passant d'environ 2,4% en 2013 à 3,2% cette année, à 3,4% en 2014 et à 3,5% en 2015, prévoit-on. Pour la première fois depuis des années, le gros de cette accélération devrait venir des pays à revenu élevé, dont le taux de croissance passera de 1,3% l'année dernière à 2,2% cette année et à 2,4% les deux années suivantes.

Ce redressement des pays riches viendra avec le desserrage graduel du frein qu'y constituait l'assainissement des finances publiques et l'incertitude entourant l'action publique. Il s'observera particulièrement aux États-Unis, dont l'économie est en modeste expansion depuis déjà dix trimestres et qui, après une décevante croissance de 1,8% en 2013, devraient passer, cette année, à 2,8%, puis à 2,9 l'année prochaine et 3% l'année d'après. Retombée en récession les deux dernières années, la zone

euro profitera de l'assainissement de bilan de ses banques pour rebondir un peu avec une petite croissance de 1,1% cette année, de 1,4% en 2015 et de 1,5% en 2016.

Menés, encore une fois, par la Chine, les pays en développement gagneront, eux aussi, un peu de vigueur, passant d'un taux de croissance de 4,8% (7,7% en Chine) en 2013 à 5,3% (7,7% en Chine) cette année, à 5,5% (7,5% en Chine) l'an prochain et à 5,7% (7,5% en Chine) en 2016. Bien que cela soit environ 2,2 points de pourcentage de moins que ce à quoi ils nous avaient habitués avant la crise, cette croissance ne doit pas être un motif de préoccupation, mais plutôt être considérée comme une « essentielle » modération de leur « insoutenable hypercroissance » passée.

VOIR PAGE B 2 : CROISSANCE

SANS-FIL

Le retrait de Wind pourrait jouer en faveur de Vidéotron, selon un analyste

FRANÇOIS DESJARDINS

À l' lendemain du retrait de Wind Mobile, le gouvernement fédéral estime quand même que la bataille des prochains jours autour du spectre sans fil met en vedette un « éventail intéressant d'entreprises canadiennes ».

La vente aux enchères, qui porte sur le spectre de 700 MHz ayant la capacité de traverser les murs et de circuler librement dans les tunnels, a suscité l'intérêt de 15 acheteurs qualifiés — sans joueur étranger —, dont cinq se sont retirés au cours des dernières semaines.

Le dernier démissionnaire en date, Wind Mobile, est le plus influent des petits joueurs qui ont vu le jour après la première vente aux enchères tenue en 2008. Absente du Québec, Wind est notamment présente à Ottawa, à Toronto, à Calgary, à Edmonton et à Vancouver.

Ottawa devrait peut-être réviser sa loi et ses règlements, note Mark Goldberg

« La tenue des enchères du spectre dans la bande de 700 MHz se fonde sur l'engagement du gouvernement Harper et sur les autres mesures qu'il a prises pour accroître les choix et diminuer les prix dans le secteur canadien du sans-fil », a affirmé Ottawa dans un communiqué.

Le gouvernement a indiqué qu'il ne commenterait pas le déroulement des enchères. Celles-ci autoriseront les grands joueurs comme Bell, Rogers et Telus à acheter un bloc chacun alors que les nouveaux, comme Vidéotron, pourront en acquérir deux s'ils le souhaitent.

« La politique canadienne en matière de télécommunications est inconstante. Elle est parfois incohérente, instable. Et ça mène à un environnement hostile aux yeux des investisseurs », a dit Mark Goldberg, un analyste de Toronto, faisant référence à Wind Mobile. Le retrait de Wind, une société qui appartient au groupe russe VimpelCom, ne l'a pas étonné. Son absence va faire en sorte que Vidéotron aura un peu plus de marge de manœuvre dans les enchères.

« Je pense que le gouvernement doit faire une pause et réfléchir à sa politique et à l'encadrement législatif. Peut-être est-il temps de revoir la Loi sur les télécommunications et celle sur la radiodiffusion, dont les grandes révisions remontent au début des années 90, a estimé M. Goldberg. En 2006, le Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications a recommandé à Ottawa de revoir ce cadre tous les cinq ans. On a trois ans de retard. »

La vente aux enchères de 2008 avait permis à Ottawa d'empocher une manne de 4,3 milliards. Trois nouveaux joueurs issus de cette opération ont connu de l'incertitude depuis un an, dont Public Mobile qui a fini par être achetée par Telus.

VOIR PAGE B 2 : SANS-FIL



ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Une passante circule devant une affiche publicitaire.

L'industrie de la pub en crise

Les annonceurs sont devenus si exigeants qu'ils risquent de compromettre la survie des agences, dit leur porte-parole

La planète pub montréalaise ne tourne pas rond. Participant à des processus d'appels d'offres de plus en plus exigeants — où elles doivent notamment consacrer un temps fou à des études de cas bidon —, les agences de publicité sont aujourd'hui à bout de souffle.

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Les agences de publicité exhortent les annonceurs à revoir leurs processus d'appels d'offres, à défaut de quoi la vitalité de l'industrie de la communication marketing pourrait être compromise.

Face à la fragmentation de la publicité due à l'entrée en force du numérique, « les processus de sélection d'une agence de publicité se sont complexifiés avec les années », souligne la présidente et chef de la direction de PALM + HAVAS, Ann Bouthillier. « Ils représentent maintenant un investissement en temps, en argent et en énergie très important [de la part des agences de publicité] », insiste-t-elle.

Les annonceurs sous-estiment les efforts déployés par une agence de publicité qui répond à un appel d'offres, est d'avis l'Association des agences de publicité du Québec (AAPQ). Les clients évaluent en règle générale le coût d'un pitch de vente à la moitié du coût réel payé par une agence, c'est-à-dire entre 18000\$ et 92000\$, révélait une récente étude de la firme CROP.

Au sein de l'industrie, il y a un « mythe assez

fort » selon lequel « toutes les agences ont déjà des documents qui sont prêts à être imprimés » dès qu'un appel d'offres apparaît sur leur écran radar, indique la directrice générale de l'AAPQ, Dominique Villeneuve. « Tout est très, très, très personnalisé. »

Les boîtes de pub engouffrent une petite fortune afin d'effectuer de « faux mandats » prévus dans les appels d'offres. Qui plus est, l'exercice s'avérera « la plupart du temps très futile », avertit M^{me} Bouthillier, qui est également la présidente du conseil d'administration de l'AAPQ. « Il est excessivement rare que le travail stratégique ou créatif qu'on nous fait faire, du travail non rémunéré, soit basé sur les conditions réelles de l'annonceur », explique la femme d'affaires, cumulant quelque 25 années d'expérience dans le monde de la pub. Ainsi, peu importe si l'agence de publicité perd ou remporte le contrat, « dans 99% des cas, ce travail spéculatif là est jeté aux poubelles ».

« L'argent qui est investi là devrait être investi ailleurs au bénéfice du succès de notre client. Ça ne contribue pas à son succès. En plus, ça fragilise notre industrie », déplore M^{me} Bouthillier, précisant que les charges liées au développement des affaires se hissent généralement tout juste après les salaires et le loyer dans la longue liste de dépenses d'une boîte de pub.

Pourtant, les annonceurs confrontent les publicitaires à de plus en plus de cas fictifs avant d'octroyer un contrat. Certains d'entre eux exigent

VOIR PAGE B 2 : PUBLICITÉ

Endettement: les ménages ont atteint leurs limites, disent les banquiers

GÉRARD BÉRUBÉ

Les dirigeants des grandes banques canadiennes estiment que les consommateurs ont poussé le levier financier à sa limite. Les ménages affichant un niveau d'endettement record, la demande de crédit à la consommation entre dans une phase de faible expansion.

Dans sa présentation à la conférence des chefs de direction des banques canadiennes de RBC Marché des capitaux, le président et chef de la direction de la Royale, Gord Nixon, a souligné que l'endettement des Canadiens avait atteint sa limite. Il prévoit ainsi une faible croissance de la demande de crédit à la consommation, après avoir progressé dans les deux chiffres au cours des dernières années.

Dans son allocution présentée en rediffusion sur le Web, Gordon Nixon a dit s'attendre à ce que les ménages canadiens fassent preuve d'une plus grande retenue, ce qui est susceptible d'engendrer une période de croissance plutôt chétive en matière de prêts devant perdurer un certain temps, sous le coup d'un rééquilibrage du levier et du niveau d'endettement. Cette longue période dominée par la faiblesse des taux d'intérêt a généré un niveau élevé d'endettement. Le tout est maintenant derrière nous et, avec une éventuelle remontée du loyer de l'argent, les ménages vont corriger le tir, a-t-il dit en substance.

Les autres dirigeants présents à la conférence ont également évoqué un déplacement de la demande de crédit vers les prêts commerciaux, selon les propos recueillis par La Presse canadienne. Pour Bill Downe, de la Banque de Montréal, il en résultera une dépendance moins grande de l'activité économique canadienne aux dépenses de consommation. Au demeurant, un transfert de l'endettement vers l'épargne stimulera l'activité en gestion de patrimoine des banques. Pour sa part Brian Porter, chef de la direction de la Banque Scotia, a soutenu ne pas s'inquiéter pour la qualité du crédit des consommateurs et ne pas s'attendre à une correction chaotique du marché immobilier résidentiel.

VOIR PAGE B 4 : ENDETTEMENT



RYAN REMIORIZ LA PRESSE CANADIENNE

ÉCONOMIE

La fiscalité désavantage le salarié ordinaire, selon l'IRIS

PIERRE SAINT-ARNAUD

Les contribuables québécois plus fortunés ayant des revenus d'autres sources qu'un salaire sont favorisés par le régime fiscal de la province.

C'est la conclusion à laquelle arrivent deux chercheurs de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) qui soulignent que si les mêmes règles s'appliquaient à tous les types de revenus, le Trésor québécois serait en mesure de récupérer 960 millions par année.

Les auteurs de l'étude déplorent au passage l'inutile complexité du système d'imposition québécois, notant que c'est cette complexité qui permet aux contribuables ayant des sources de revenus diverses d'être mieux servis par le régime, notamment par le biais de déductions fiscales et de crédits d'impôt.

Ces déductions et crédits permettent aux

contribuables dont les revenus sont supérieurs à 70 000 \$ — et dont ces revenus proviennent notamment de rentes diverses — de se prévaloir de stratégies fiscales plus complexes qui leur permettent de diminuer leur part d'impôt.

De manière plus précise, les chercheurs identifient les crédits d'impôt sur les gains en capital et les dividendes ainsi que la capacité d'un conjoint très riche de transférer des sommes importantes à un conjoint sans revenu pour créer deux revenus plus faibles parmi les ouvertures fiscales qui ne sont pas accessibles aux salariés.

Les chercheurs concluent donc que le régime fiscal québécois favorise clairement ceux qui vivent des rentes d'un capital investi au détriment des salariés. Or, selon eux, rien ne justifie que des revenus obtenus par l'investissement soient moins imposés que des revenus issus d'un travail salarié.

La Presse canadienne

CROISSANCE

SUITE DE LA PAGE B 1

Périlleux retour à la normale

Le retour à l'avant-scène économique mondiale des pays à revenu élevé exercera « des forces contradictoires » sur les pays en développement, dit la Banque mondiale. Le phénomène devrait, d'un côté, amener une augmentation du commerce international et de la demande pour les produits exportés par ces derniers, ce qui ne manquerait pas de leur plaire. D'un autre côté, cela amènera les pays riches à engager leurs politiques monétaires ultra-accommodantes dans un retour à la normale.

« À ce jour, le retrait progressif des mesures d'assouplissement quantitatif s'est déroulé en douceur », a noté le principal auteur du rapport, Andrew Burns, mais, si les taux d'intérêt devaient augmenter trop rapidement, les entrées de capitaux dans les pays en développement pourraient chuter de 50 % ou plus pendant plusieurs mois et peut-être plonger certains des pays les plus vulnérables dans la crise.

Si tout se passe de manière ordonnée, comme le laissent croire les événements depuis l'annonce, le mois dernier, par la Réserve fédérale américaine (Fed), du début d'une réduction des milliards injectés chaque mois dans l'économie américaine, il est à prévoir que le durcissement des conditions financières n'aurait qu'un impact modeste sur les investissements et la croissance des pays en développement. Le montant des entrées de capitaux devrait y diminuer d'environ 4,6 % du produit intérieur brut à 4,1 %.

Les choses pourraient toutefois aussi tourner mal, comme l'a montré la réaction désordonnée

des marchés financiers, le printemps et l'été dernier, lorsque la Fed a, pour la première fois, laissé entendre qu'elle pourrait commencer à lever le pied de son accélérateur économique et que les investisseurs ont rapatrié en masse leurs capitaux des quatre coins de la planète pour profiter de l'éventuelle remontée des taux d'intérêt aux États-Unis.

Selon l'intensité de la réaction des marchés, les entrées de capitaux dans les pays en voie de développement pourraient se réduire d'au moins 50 %, comme l'a évoqué Andrew Burns, voire de 80 %. Les pays les plus vulnérables seraient alors ceux « qui affichent des déficits courants de grande ampleur et une importante dette extérieure, ou qui ont connu une forte expansion du crédit ces dernières années ».

Bien que ces problèmes soient généralement moins courants et moins aigus depuis quelques années, la Grande Récession a aussi laissé la plupart des pays avec des déficits budgétaires et des déficits des comptes courants qui réduisent, aujourd'hui, la capacité des économies en développement à déployer « des mesures de relance budgétaire et monétaire du genre de celles qui avaient été mises en œuvre en réponse à la crise financière mondiale ».

Si le pire devait se produire, les pays disposant d'une marge de manœuvre limitée pourraient ne pas avoir d'autres issues que de resserrer leurs politiques budgétaires pour réduire leurs besoins de financement ou de relever les taux d'intérêt pour attirer davantage de capitaux. A plus long terme, il faudra poursuivre des réformes économiques crédibles afin d'augmenter la confiance des marchés et amorcer un « cycle vertueux » de hausse des investissements.

Le Devoir

MARCHÉS BOURSISERS

TORONTO				NEW YORK				PÉTROLE			
S&P TSX				S&P 500				92,59			
13 692,38 ▲ +10,90 ▲ +0,1%				1838,88 ▲ +19,68 ▲ +1,1%				+0,79 \$US +0,9 %			
				NASDAQ				OR			
				4183,02 ▲ +69,72 ▲ +1,7%				1245,40 ▼ -5,70 \$US -0,5 %			
				DOW JONES				DOLLAR CANADIEN			
				16 373,86 ▲ +115,92				91,34 ▼ -0,86 \$US -0,9 %			
								1 \$US = 1,0948			
								66,77 ▼ -0,68 euros			
								1 EURO = 1,4977			

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
-------	---------	-----------	----------------	---------------	--------------	-------	---------	-----------	----------------	---------------	--------------

LES INSDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

S&P TSX	S&P TX20	S&P TX60	S&P TX60 Cap.	Cons. de base	Cons. discrét.	Énergie	Finance	Aurifère	Santé	Tech. de l'info	Industrie	Matériaux	Immobilier	Télécoms	Sev. collect.	Métaux/minerals
SPTT13692,38	TX20 620,50	TX60 787,99	TX6C 871,36	TTCS 301,78	TTCD 135,94	TTEN 269,37	TFTS 229,76	TTGD 168,33	THHC 96,72	TTTK 35,83	TTIN 164,26	TTMT 237,56	TTRE 235,03	TTTS 119,17	TTUT 206,59	TTMN 794,46
10,90	0,94	0,52	0,57	-0,86	0,29	0,06	-0,86	-2,02	1,28	0,17	-0,09	0,56	-0,18	0,68	-0,40	11,73
0,08	0,15	0,07	0,07	-0,28	0,21	0,02	-0,37	-1,19	1,34	0,48	-0,05	0,24	-0,08	0,57	-0,19	1,50
206285	90082	91897	91897	4013	8616	42734	17716	84923	2060	5156	13700	91832	5209	5592	3183	12687

SERVICES PUBLICS

Fortis	TransAlta	BlackBerry	GIB.A	BCE	Bell Aliant	Rogers	Telus
FTS 30,30	TA 13,88	BB 9,10	GIB.A 34,40	BCE 46,72	BA 26,52	RCL.B 47,86	T 37,03
0,00	-0,08	-0,01	0,04	0,31	-0,29	0,82	0,22
0,00	-0,57	-0,11	0,12	0,67	-1,08	1,74	0,60
547	500	1933	2209	1857	346	1854	1342

TECHNOLOGIE

BlackBerry	GIB.A	BCE	Bell Aliant	Rogers	Telus
BB 9,10	GIB.A 34,40	BCE 46,72	BA 26,52	RCL.B 47,86	T 37,03
-0,01	0,04	0,31	-0,29	0,82	0,22
-0,11	0,12	0,67	-1,08	1,74	0,60
1933	2209	1857	346	1854	1342

TÉLÉCOMMUNICATIONS

BCE	Bell Aliant	Rogers	Telus
BCE 46,72	BA 26,52	RCL.B 47,86	T 37,03
0,31	-0,29	0,82	0,22
0,67	-1,08	1,74	0,60
1857	346	1854	1342

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

iShares DEX	iShares MSCI	iShares MSCI EMU	iShares S&P 500	iShares S&P/TSX
XBB 30,25	XEM 24,82	EZU 41,38	XSP 21,09	XIC 21,67
-0,08	0,52	0,54	0,25	0,06
-0,26	2,14	1,32	1,20	0,28
37	18	3863	994	41

SANS-FIL

SUITE DE LA PAGE B 1

Questions autour de Vidéotron

Mardi, un certain mystère s'est développé autour des intentions de Vidéotron: un analyste de la Banque Scotia a affirmé que Québecor et Mobilicity ont signé une entente de confidentialité à l'approche de la vente aux enchères. Dans une note aux clients de la banque, Jeffrey Fan s'est demandé si cela n'indique pas un intérêt de Vidéotron pour des licences hors Québec.

Le gouvernement fédéral, qui prévoit aussi une vente aux enchères en 2015, souhaite un quatrième joueur dans toutes les régions du pays. Des informations ont voulu l'an dernier que le groupe américain Verizon tente une percée au Canada, ce qui aurait pu mener à la création d'un quatrième grand réseau sans fil pan-

canadien, mais l'entreprise n'a jamais publiquement manifesté son intention de participer aux enchères.

Le retrait de Wind ne change rien aux activités de la compagnie, a soutenu son fondateur et président du conseil, Tony Lacavera. « C'est "business as usual". Nous avons en effet besoin de spectre supplémentaire, alors je ne suis pas heureux du retrait, mais en avant toute », a-t-il écrit sur Twitter.

L'industrie canadienne n'est pas la seule à se préparer pour une vente aux enchères. Aux États-Unis, une vente prévue pour le mois de juin 2014, portant sur du spectre de 600 MHz, a été reportée à 2015 le mois dernier. L'Agence fédérale responsable du dossier, la Federal Communications Commission (FCC), a tout simplement indiqué qu'elle a besoin de temps pour peaufiner le processus.

Le Devoir

PUBLICITÉ

SUITE DE LA PAGE B 1

huit études de cas, mentionne M^{me} Villeneuve. « C'est beaucoup trop! Même l'annonceur perd son temps. » Ce n'est pas tout, poursuit-elle. Une entreprise a récemment demandé un « plan marketing complet sur un dossier » aux agences de publicité se disputant l'un de ses contrats. « Qu'est-ce qu'on fait? », s'interroge la d.g. de l'AAPQ. « Tout le monde a fait. »

Du coup, plusieurs travaillent soirs et weekends dans les grands et petits bureaux pour mettre au point une offre de services à un éventuel client, et ne pas laisser le champ libre à leurs concurrents. « C'est au-delà du travail quotidien », dit M^{me} Bouthillier, non sans craindre une perte de l'attrait exercé par le secteur de la pub dans le marché du travail.

La dirigeante d'entreprise se garde toutefois de blâmer les annonceurs. « Eux, ils répliquent ce qu'ils ont vu [...] dans une industrie qui a évolué. » Cela dit, des entreprises, sous le couvert d'un processus de sélection rigoureux, profitent des services d'agences de publicité sans payer un rond au final. « Oui, on voit du "brain picking" quelques fois », dit M^{me} Bouthillier, avant de préciser qu'« on ne peut pas généraliser ».

« L'industrie se mobilise »

Face à des membres exténués, l'AAPQ veut endiguer le flot de « travail spéculatif » exigé dans les appels de propositions d'annonceurs. Elle dévoilera ce mercredi un « Guide » dans lequel elle propose aux acteurs du milieu un processus de sélection d'une agence de publicité mieux balisé.

« On n'est pas contre les appels d'offres. Au contraire, il faut s'assurer de choisir les agences de façon équitable », dit M^{me} Bouthillier. Disant s'être inspirée de l'Institut canadien des agences (ICA) et de l'American Association of Advertising Agency (AAAA), l'AAPQ invite notamment les annonceurs à rechercher une équipe, plutôt qu'une campagne publicitaire. « Est-ce qu'on demande à un avocat, c'est quoi le plaidoyer qu'il va faire? Tu vas plutôt regarder la personne avec qui tu vas travailler et son expertise », soutient M^{me} Bouthillier.

Le Devoir

TSX CROISSANCE

TSX Venture	JX	964,71	-0,17	-0,02	67645
-------------	----	--------	-------	-------	-------

ENTREPRISES DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE

Alim. Couche-Tard	ATD.B	77,15	-0,27	-0,35	328
Canadian-Tire	CTC.A	98,79	-0,38	-0,38	343
Cogeco	CCA	49,00	-1,32	-2,62	78
Corus	CJR.B	25,40	0,81	3,29	401
Groupe TVA	TVA.B	9,33	0,13	1,41	0
Jean Coutu	PJC.A	18,49	-0,06	-0,32	473
Loblaw	L	43,87	-0,13	-0,30	676
Magna	MG	92,14	1,39	1,53	634
Metro	MRU	65,57	-0,43	-0,65	200
Quebecor	QBR.B	26,23	0,54	2,10	335
Rona	RON	12,95	0,05	0,39	71
Saputo	SAP	50,45	0,26	0,52	275
Shaw	SJR.B	24,88	-0,43	-1,70	2630
Shoppers Drug Mart	SC	59,04	-0,04	-0,07	828
Tim Hortons	THI	60,11	0,13	0,22	414
Transat A.T.	TRZ.B	12,49	0,18	1,46	67
Yellow Media	Y	22,38	-0,02	-0,09	34

LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO

OSISKO MINING CORP	OSK	6,23	-0,01	-0,16	19959
POTASH CORP	POT	37,53	1,11	3,05	4645
YAMANA RES INC	YRI	10,28	0,15	1,48	4450
LEGACY OIL + GAS	LEG	5,86	-0,06	-1,01	3999
MANULIFE FINANCIAL	MFC	21,58	-0,01	-0,05	3976
FORTIS INC	FIS.IR	32,36	0,01	0,03	3921
CANADIAN NATURAL	CNQ	35,96	0,11	0,31	3860
GOLDCORP INC	G	24,34	-0,70	-2,80	3814
iShares S&P 500	XSP	21,09	0,25	1,32	994
BARRICK GOLD CORP	ABX	19,49	-0,24	-1,22	3095

ÉNERGIE

Cameco	CCO	22,75	0,97	4,45	2182
Canadian Natural	CNQ	35,96	0,11	0,31	3860
Canadian Oil Sands	COS	19,95	-0,05	-0,25	918
Enbridge	ENB	46,55	-0,16	-0,34	975
EnCana	ECA	18,95	-0,18	-0,96	1452
Enbridge	ENB	46,55	-0,16	-0,34	975
Pengrowth Energy	PGF	6,52	-0,03	-0,46	1025
Pétrolière Impériale	IMO	45,39	0,03	0,07	811
Suncor Energy	SU	37,24	-0,03	-0,08	2718
Talisman Energy	TLM	12,23	0,06	0,49	1218
TransCanada	TRP	48,26	0,06	0,12	1104
Valencor	VNR	15,34	0,06	0,39	27

LES GAGNANTS EN %

ALTIUS MINERALS	ALS	14,99	1,32	9,66	104
ALLIED NEVADA GOLD	ANV	5,02	0,33	7,04	1228
ALARIS ROYALTY	AD	28,41	1,35	4,99	243
CAMECO CORP	CCO	22,75	0,97	4,45	2182
TRANSGLLOBE ENERGY	TGL	9,29	0,39	4,38	218
SIERRA WIRELESS	SW	24,93	1,01	4,22	213
CARDINAL ENERGY	CJ	12,40	0,50	4,20	191
PRIMERO MINING	P	5,58	0,22	4,10	1934
NEW GOLD INC	NGD	6,19	0,24	4,03	2170
VALEANT	VRX	147,51	5,69	4,01	776

FINANCIÈRES

i. CIBC	CM	88,20	-0,45	-0,51	1020
B. de Montréal	BM	71,60	-0,10	-0,14	1021
B. Laurentienne	LB	46,38	-0,08	-0,17	54
B. Nationale	NA	87,33	-0,77	-0,87	621
B. Royale	RY	70,90	-0,31	-0,44	2194
B. Scotia	BNS	63,68	-0,59	-0,92	1905
B. TD	TD	97,28	-0,52	-0,53	1645
Brookfield Asset	BAM.A	41,03	0,44	1,08	740
Cominar Real	CUF.UN	18,40	-0,06	-0,33	296
Corp. Fin. Power	PWF	34,72	0,05	0,14	392
Fin. Manuvie	MFC	21,58	-0,01	-0,05	3976
Fin. Sun Life	SLF	37,65	-0,09	-0,24	914
Great-West Lifeco	GWG	31,81	0,12	0,38	483
Industrielle All.	IAG	45,94	0,25	0,55	113
Power Corporation	POW	30,77	0,11	0,36	762
TMX	X	49,68	-0,17	-0,34	9

LES PERDANTS EN %

CANEXUS CORP	CUS	6,57	-0,94	-12,52	2166
HORIZONS BETAPRO	HVU	6,65	-0,59	-8,15	855
TEKMIRA	TKM	12,37	-0,67	-5,14	111
DETOUR GOLD CORP	DGC	5,51	-0,28	-4,84	2246
FIRST MAJESTIC	FR	11,29	-0,41	-3,50	686
GENWORTH MI CANADA	MIC	36,00	-1,16	-3,12	157
ELDORADO GOLD CORP	ELD	6,62	-0,20	-2,93	1855
GOLDCORP INC	G	24,34	-0,70	-2,80	3814
COMEX SILVER BULL	HZU	7,36	-0,20	-2,65	252
ALAMOS GOLD INC	AGI	13,47	-0,34	-2,46	415

INDUSTRIELLES

ÉCONOMIE

Difficile début d'année pour le CN et le CP

Le temps froid et un déraillement ne seront pas sans conséquences sur les résultats financiers

ROSS MAROWITS

L'avenir demeure prometteur pour les deux plus importants transporteurs ferroviaires du Canada en 2014, même si l'année a mal débuté en raison d'une météo capricieuse et d'un déraillement.

Les volumes expédiés ont diminué de 4,4% au cours de la première semaine de l'année, alors qu'un vent glacial a balayé une grande partie du continent.

Les chargements de wagon du Canadien National ont reculé de 4,4% lors de la semaine terminée le 4 janvier, alors qu'une chute de 8,8% du transport en vrac a été partiellement compensée par une hausse de 2,9% du transport multimodal, selon l'Association of American Railroads. Le total des envois par wagon assu-

rés par le Canadien Pacifique a par ailleurs chuté de 4,5%, alors que le transport en vrac a glissé de 4,8% et que les volumes du transport multimodal diminuaient de 4,2%.

Le CN et le CP ont tous deux affirmé que l'industrie nord-américaine du transport ferroviaire tout entière avait été affectée par les conditions hivernales extrêmes des deux premières semaines de l'hiver. «Le CN n'a pas fait exception, alors qu'un temps extrêmement froid a affecté ses activités à travers le Canada de même que son réseau du nord-est des États-Unis», a indiqué dans un courriel Mark Hallman, porte-parole de la société.

Ed Greenberg, porte-parole du CP, a quant à lui fait remarquer que les conditions météorologiques avaient causé des ralentissements temporaires. «Maintenant que les conditions s'améliorent, nous retournons à nos solides niveaux de performance», a-t-il déclaré.

Le CN a commencé l'année du mauvais pied lorsque l'un de ses trains de marchandises a déraillé près de Plaster Rock, au Nouveau-Brunswick, et pris feu, le 7 janvier. Environ 150 personnes ont été évacuées à la suite du déraillement, lors duquel 19 wagons et une locomotive ont quitté la voie. Cinq des wagons en question transportaient du pétrole brut de l'Ouest canadien en direction d'une raffinerie d'Irving Oil à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. Quatre autres étaient chargés de gaz de pétrole liquéfiés. Une roue endommagée pourrait avoir causé l'accident, mais M. Hallman a affirmé que rien ne laissait croire que la météo avait pu être un facteur.

Des analystes ont estimé que le mauvais temps laisserait son empreinte sur les résultats financiers que dévoileront le CN et le CP plus tard ce mois-ci. Walter Spracklin, analyste chez RBC Marchés des capitaux, a, dans un rapport, dit s'attendre à ce que les résultats des deux transporteurs canadiens soient inférieurs à ceux de leurs concurrents américains. Il a expliqué sa prévision par le temps froid, la longueur moins importante des convois ferroviaires et la hausse des coûts de la main-d'œuvre, entre autres choses.

Néanmoins, les analystes ne croient pas que les problèmes causés par la météo devraient atténuer l'enthousiasme des investisseurs, en raison d'une récolte record de blé au Canada, de la croissance continue du transport de pétrole par rail et de la demande en matière de transport multimodal.

La Presse canadienne

SALON DE DETROIT

Les nouveaux matériaux en vedette dans la course à la légèreté

VÉRONIQUE DUPONT
à Detroit

Fibre de carbone, aluminium, magnésium... Les voitures exposées au salon de Detroit multiplient les matériaux composites et alliages savants pour plus de légèreté, nouveau Graal des constructeurs américains.

L'aluminium a commencé à être utilisé par des marques de luxe comme Bugatti dès les années 30, et par les constructeurs européens haut de gamme comme Audi dès les années 90, mais les constructeurs américains étaient en retard. Ils rattrapent le mouvement, poussés par des normes d'émissions et de consommation de plus en plus strictes. D'autant que les prix de l'aluminium ont fondu ces dernières années, mêmes s'il reste plus cher que l'acier.

«La légèreté devient cruciale. Chaque constructeur explore toutes les pistes possibles pour alléger ses véhicules», explique à l'AFP Dan Flores, porte-parole de General Motors (GM).

GM expose ainsi à Detroit une nouvelle version de sa Corvette, plus légère de 50 kilos que la précédente, équipée d'une technologie «exclusive» pour éliminer des rivets et souder directement l'aluminium. Et comme chaque gramme compte, le coffre de la voiture de sport comprend désormais un câble en alliage léger au lieu d'un «activateur motorisé plus lourd».

Les regards se tournent surtout vers Ford, numéro un du segment des pick-up, qui a doté son nouveau F-150, son véhicule le plus vendu, d'une carrosserie en aluminium sur un châssis acier. «C'est nouveau et ambitieux sur un véhicule utilitaire, car il va finir cabossé et c'est encore cher à réparer», souligne Bertrand Rakoto, analyste indépendant. «Il faudra que les concessionnaires soient équipés en outillage et formés». Les rivaux de Ford, Chrysler (groupe Fiat) et GM ont laissé entendre qu'ils allaient observer attentivement l'accueil que recevra le F-150, sans dire s'ils comptaient lui emboîter le pas.

Ford doit convaincre les clients du segment des pick-up, particulièrement ceux des secteurs de la construction et de l'énergie, que le véhicule

garde sa capacité de traction bien qu'il soit plus léger. Le F-150 «est à la fois solide et intelligent», et il «montre que les économies de carburant constituent maintenant une bonne raison d'acheter un véhicule Ford», a fait valoir le président du groupe, Bill Ford, lors d'une conférence de presse.

Alan Mulally, le directeur général de Ford, a assuré que les gains de légèreté et d'efficacité permettaient de réduire suffisamment les coûts pour compenser le prix plus élevé de l'aluminium. Mais Bertrand Rakoto relève un risque d'explosion des coûts «si tout le monde passe à l'aluminium».

Prix élevés

De plus en plus de voitures sont aussi fabriquées avec une part de fibre de carbone, un matériau très solide et léger mais cher, ce qui le réservait jusqu'à présent aux voitures de course ou de luxe.

La berline sport Stinger du coréen Kia, un des modèles les plus en vue du salon, comprend ainsi une part de fibre de carbone, notamment dans les roues. La berline de course BMW i8 est elle aussi toute en carbone avec un intérieur composite. Les capacités de ce matériau «sont très bonnes, le prix reste un problème», a constaté Alan Mulally, interrogé par l'AFP.

Alec Gutierrez, analyste du cabinet KBB, estime toutefois que «le prix va baisser» et que la fibre de carbone sera de plus en plus utilisée.

Bertrand Rakoto note aussi que la fibre de carbone, bien que solide, «se brise au lieu de se déformer pour amortir les chocs», ce qui présente un risque pour la sécurité à bord. «Il faut repenser toute l'architecture», souligne-t-il. Autre problème: l'obligation croissante de recycler le carbone, ajoute M. Rakoto.

Les autres matériaux utilisés pour alléger le véhicule sont notamment la fibre de verre, le kevlar, le titane. Le point d'achoppement reste leur prix.

Plus abordable, le plastique peut être utilisé comme chez Renault sur des ailes, «qui du coup se déforment sans rompre lors de petits chocs, comme un accrochage dans un parking».

Agence France-Presse



Louis Audet: «Le public canadien se rend compte qu'il en coûte de plus en plus cher pour acquérir les droits et ces coûts sont souvent reflétés aux consommateurs.»

Le coût des services télé risquent d'augmenter

Le prix des contenus suit une spirale ascensionniste, note le p.-d.g. de Cogeco

JULIEN ARSENAULT

Les clients de certaines compagnies de câblodistribution pourraient bien faire les frais de l'acquisition de plus en plus coûteuse de contenu télévisuel, selon le président et chef de la direction de Cogeco, Louis Audet.

Ce dernier estime que la conclusion d'ententes comme celle de 12 ans, évaluée à plus de 5 milliards, entre Rogers, Québecor et la Ligue nationale de hockey pour la diffusion des matchs pourrait bien avoir une influence sur la facture de certains consommateurs. «Le public canadien se rend compte qu'il en coûte de plus en plus cher pour acquérir les droits et ces coûts sont souvent reflétés aux consommateurs», a observé M. Audet, mardi, en conférence téléphonique avant l'assemblée annuelle des actionnaires de Cogeco.

M. Audet a cependant tenté de se montrer rassurant en affirmant que les clients de son

entreprise n'avaient pas à s'inquiéter d'une possible augmentation de leur facture, du moins à court terme. «Nous n'avons pas encore discuté avec les compagnies qui possèdent ces droits, a-t-il précisé. Certaines ententes viennent à échéance au cours des deux prochaines années et nous allons faire ce qu'il faut pour défendre nos clients.»

La télévision a occupé une grande partie des discussions de la conférence destinée aux analystes, puisque la filiale de Cogeco, Cogeco Câble, a perdu 7122 clients canadiens en ce qui a trait à la câblodistribution au premier trimestre. M. Audet a cependant minimisé ce recul du nombre d'abonnés, qui, selon lui, ont tout simplement opté pour une promotion offerte par un des nombreux concurrents de l'entreprise dans ce secteur.

D'autre part, Cogeco a perdu 4418 clients dans le secteur de la téléphonie, ce qui s'explique par la fin d'une pro-

motion «très avantageuse» offerte par l'entreprise au cours du trimestre. «L'offre était très bien pour quelqu'un qui prenait trois services, a expliqué M. Audet. L'offre a été courte et des clients ont quitté après. Nous en avons tiré une leçon, soit de ne pas recommencer.» La performance de l'entreprise a cependant été meilleure du côté d'Internet, avec 6920 clients supplémentaires.

Forte croissance

Quant aux résultats financiers, les revenus et les profits de Cogeco ainsi que de sa filiale ont connu une forte croissance au cours du premier trimestre de l'exercice 2014 terminé le 30 novembre dernier. Le bénéfice net de Cogeco s'est élevé à 56,8 millions, ou 1,38\$ par action. Lors du trimestre correspondant de l'exercice 2013, le bénéfice s'était chiffré à 47,1 millions, ou 1,11\$ par action. Les revenus ont pour leur part grimpé de 41% par rapport à la pé-

riode correspondante de l'exercice précédent pour atteindre 517 millions.

Du côté de Cogeco Câble, les revenus ont progressé de 44,9%, à 475 millions, comparativement à 327,9 millions à la même période lors de l'exercice précédent. Le bénéfice net a été de 49,7 millions, ou 1,01\$ par action. À la même période en 2013, il avait été de 42,1 millions, ou 86¢ par action.

M. Audet a par ailleurs indiqué que Cogeco pourrait se tourner vers les États-Unis pour accroître sa taille dans le secteur de la câblodistribution puisqu'il voit peu d'occasions au Canada. L'entreprise n'écarte pas la possibilité de mettre la main sur une petite compagnie américaine d'ici la fin de l'année après avoir remboursé une partie de sa dette. En 2012, Cogeco avait acquis le câblodistributeur Atlantic Broadband, établi aux États-Unis, pour 1,36 milliard.

La Presse canadienne

Vous avez des droits nous pouvons vous aider

Yves Ménard
Avocats inc.

514.861.0469

menardavocats.com

Dîners d'affaires



TABLE D'HÔTE
18⁺

DU MARDI AU VENDREDI DE 12H À 15H



511 RUE VILLERAY MONTRÉAL 514.495.1999
RESTOTAPEO.COM

LA GRÈCE À SON MEILLEUR

chez
Milos



estiatorio **Milos**

514.272.3522

5357 Avenue du Parc, Montréal, Qc
H2V 4G9

www.estiatoriomilos.com

Pour annoncer dans ce regroupement, communiquez avec Catherine Pelletier au 514.985.3502 ou cpelletier@ledevoir.com

ÉCONOMIE



Des éoliennes semblent se dresser sur cette autoroute dans la région de Palm Springs, en Californie.

KEVORK DJANSEZIAN AGENCE FRANCE-PRESSE

Les États-Unis coupent les pales à l'industrie éolienne

Le Congrès n'a pas renouvelé le crédit d'impôt dont l'industrie bénéficiait

IVAN COURONNE
à Washington

Le programme historique de subventions du secteur éolien aux États-Unis a pris fin le 1^{er} janvier, le Congrès n'ayant pas renouvelé un crédit d'impôt qui, selon ses détracteurs, ne se justifiait plus depuis que l'éolien est devenu moins cher que le charbon.

Depuis 1992, l'État fédéral subventionnait la production d'électricité par éoliennes sous la forme d'un crédit d'impôts (équivalent à 2,3 \$ par kWh en 2013), une aide significative qui a permis de rendre cette source d'énergie plus compétitive.

Maintes fois renouvelé *in extremis*, ce crédit d'impôt a expiré le 31 décembre, en même temps que de nombreux autres avantages fiscaux relatifs aux autres énergies renouvelables

et aux économies d'énergie. Selon le républicain Lamar Alexander, l'éolien est désormais une «industrie mûre».

«Notre politique énergétique doit avoir une logique économique pour les contribuables, et ne pas manipuler les marchés», a-t-il écrit avec le démocrate Joe Manchin, de Virginie occidentale, un État riche en charbon. «Après plus de 20 ans et des dizaines de milliards de dollars dépensés, il est temps de laisser ce crédit d'impôt expirer et d'investir dans de nouvelles technologies.»

L'éolien a connu un boom récent, passant de 1,3% de la production d'électricité nationale en 2008 à 3,5% en 2012, derrière le charbon (37%), le gaz naturel (30%) et le nucléaire (19%).

L'énergie éolienne est aujourd'hui, en moyenne, la deuxième source d'énergie américaine la moins coûteuse,

après le gaz naturel.

Selon le service statistique du département de l'Énergie, le coût moyen du kWh pour une centrale conventionnelle au gaz naturel qui entrera en service en 2018 sera de 6,7 \$, contre 8,7 \$ pour l'éolien, 10 \$ pour une centrale charbon conventionnelle et 11 \$ pour le nucléaire (les centrales éoliennes situées en mer restent extrêmement coûteuses, à 22 \$/kWh).

Pas la mort

La fin du crédit d'impôt est loin de signer l'arrêt de mort de l'industrie. D'une part, les centrales dont la construction a commencé avant le 31 décembre 2013 pourront continuer à en bénéficier pendant dix ans : seuls les nouveaux chantiers en seront privés. D'autre part, 29 États américains se sont fixé des objectifs d'énergies renouvelables, ce qui force mécaniquement les opérateurs à investir dans l'éolien, quel qu'en soit le coût.

En Californie, les opérateurs devront ainsi produire 33% de leur électricité de source renouvelable d'ici 2020 (à ce jour, les trois plus grands en sont à environ 20%, selon le régulateur californien). Le Maine en veut 40% d'ici 2017. Et malgré le boom pétrolier américain dû à l'essor du pétrole de schiste (les États-Unis deviendront le premier producteur mondial de pétrole en 2015, selon l'Agence internationale de l'énergie), ces objectifs ambitieux n'ont globale-

ment pas été revus.

Une grande simplification fiscale est dans les cartons du Congrès et pourrait voir le jour en 2014. Le sénateur Max Baucus, chef d'orchestre de cette réforme, a proposé un mécanisme unique commun à toutes les sources d'énergies, en fonction de leurs émissions de dioxyde de carbone, et qui bénéficierait donc à l'éolien.

Les élus des régions les plus venteuses militent pour le maintien des aides fédérales, dont leurs États ont profité en termes d'investissements et d'emplois. Ils se battent pour ressusciter le crédit d'impôt à l'occasion des prochaines lois fiscales. Du côté du secteur éolien, on souligne l'impact négatif de l'absence d'une politique énergétique durable. Les installations d'éoliennes ont chuté en 2013 après une année 2012 faste. «Notre industrie commencera à ressentir l'impact de l'incertitude en 2014», a plaidé Rob Gramlich, vice-président de l'American Wind Energy Association.

La baisse des coûts de production doit, selon le secteur, être accompagnée par la politique fiscale. «Nous avons réussi des avancées technologiques qui ont contribué à réduire nos coûts de plus de 40% en quatre ans», souligne auprès de l'AFP Lindsay North, porte-parole de la fédération. «Imaginez ce qu'on pourrait faire si l'environnement à long terme était plus certain.»

Agence France-Presse

CONFERENCE BOARD

Les gains de productivité en déclin

ÉRIC DESROSIERS

La croissance de la productivité de l'économie mondiale a encore ralenti en 2013, constate le Conference Board, reflétant la morosité économique, mais aussi une panne dans la capacité de produire toujours plus avec toujours moins de moyens.

L'augmentation de la richesse produite par travailleur a décliné pour une troisième année consécutive dans le monde, a rapporté la firme de recherche, mardi, dans le portrait qu'elle dresse annuellement de la question. D'une hausse de 3,9% en 2010, ces gains de productivité s'étaient réduits à 2,6% l'année d'après, puis à 1,8% l'année suivante, puis encore à 1,7% l'an dernier.

Les gains de productivité se sont révélés particulièrement minimes dans les pays développés. Les États-Unis ont compté parmi les meilleurs avec une augmentation de la richesse produite par travailleur qui s'est maintenue à 0,9%. Les pays de la zone euro s'en sont moins bien tirés, passant, globalement, d'un recul de 0,1% en 2012 à une minuscule hausse de 0,4% en 2013.

Pourtant en rattrapage économique rapide depuis des années, les pays émergents et en développement semblent frappés du même mal, quoiqu'à un degré différent. Les gains de productivité y ont, en effet, aussi reculé l'an dernier, de

3,7% à 3,3%. «Les puissances émergentes, notamment la Chine, comptent pour l'essentiel de l'amélioration de la productivité mondiale», explique l'un des auteurs du rapport, Abdul Erumban. Mais les années d'amélioration rapide et facile semblent bel et bien terminées.»

Au cœur de la logique de croissance économique, qui parie sur la capacité des agents de produire toujours plus de richesses avec moins de ressources, les gains de productivité seraient à mal, selon certains observateurs, en raison de la morosité chronique de l'économie et de l'absence de clients à qui vendre plus de biens et de services. Le Conference Board prévoit d'ailleurs qu'une accélération de la reprise dans les pays développés se traduira par une amélioration «modérée» de la productivité de l'économie mondiale de 2,3% en 2014.

Mais selon d'autres experts, nos économies seraient arrivées au terme d'une exceptionnelle période historique de 250 ans marquée par de grandes révolutions technologiques et devront, dans les décennies à venir, se résoudre à une croissance économique plus faible. «La vérité se trouve probablement quelque part au milieu de ces deux pistes d'explication», a déclaré mardi au *Financial Times* l'économiste en chef du Conference Board, Bart van Ark.

Le Devoir

Les prix des maisons ont augmenté de 3,8 % en 2013

Toronto — Les prix des maisons ont augmenté le mois dernier pour renouer avec leur niveau record d'octobre grâce à des gains réalisés à Edmonton, Vancouver et Toronto, selon l'indice composite national de prix de maison Teranet-Banque Nationale.

L'indice a augmenté de 0,1% en décembre par rapport au mois précédent, pour un gain de 3,8% d'une année à l'autre. Malgré cette progression, l'indice a toutefois chuté dans huit des 11 régions métropolitaines couvertes, entre novembre et décembre.

Il s'agissait d'un premier gain pour Edmonton en cinq mois et de la première augmentation enregistrée à Toronto depuis quatre mois. Les prix ont reculé

entre novembre et décembre dans les marchés de Winnipeg, Calgary, Ottawa-Gatineau, Québec, Montréal, Hamilton, Halifax et Victoria.

Vancouver a été la seule région où les prix ont atteint un nouveau record en décembre, ont indiqué Teranet et la Banque Nationale. À Toronto, les prix sont presque revenus à leur sommet du mois d'août. C'est tout le contraire à Montréal et Québec, où il n'y a pas eu de progression mensuelle des prix depuis six mois et cinq mois, respectivement.

La région d'Ottawa-Gatineau en était à une quatrième baisse mensuelle consécutive, et Victoria, à une troisième.

La Presse canadienne

ENDETTEMENT

SUITE DE LA PAGE B 1

Selon les données de Statistique Canada dévoilées en décembre, l'endettement des ménages canadiens a atteint un nouveau sommet historique au troisième trimestre, à 163,7%, sous le coup d'un investissement massif dans l'immobilier. Peu avant, le gouverneur de la Banque du Canada, Stephen Poloz, avait qualifié cet endettement des ménages de risque majeur pour l'économie canadienne.

Stephen Poloz a nuancé ensuite le 4 décembre, lorsqu'il annonçait un statu quo en matière de taux directeur. Son inquiétude se déplaçait alors sur l'inflation, qui persiste à se maintenir au plancher. «Les risques associés aux déséquilibres élevés dans les secteurs des ménages n'ont pas changé sensiblement, alors que les risques à la baisse touchant l'inflation semblent plus grands», pouvait-

on lire dans le communiqué de la Banque du Canada.

Selon les projections de l'agence de renseignements de crédit TransUnion, dévoilées il y a moins d'un mois, le Canadien moyen ajoutera 1100\$ à sa dette à la consommation l'an prochain. Cette dette (excluant l'hypothèque) dépassera les 28850\$ à la fin de 2014, en hausse de 4% sur un an. À l'opposé, le taux de défaut de paiement, qui comprend les retards de 90 jours ou plus, poursuivra sa glissade pour atteindre 1,66% à la fin de 2014, contre 1,76% cette année. Il reviendra ainsi à son niveau le plus bas depuis le taux de 1,32% observé à la fin de 2008. Au cours de l'année suivant la crise, le taux de défaillance avait plus que doublé, pour atteindre 2,87%.

Le Devoir

Air Canada rouge embauche

Le transporteur à bas prix Air Canada rouge embauche des centaines d'agents de bord de plus en prévision du lancement de ses vols au départ de Calgary et de Vancouver, prévu pour ce printemps. La filiale d'Air Canada, qui a entamé ses activités l'an dernier, prévoit augmenter de près du double son effectif et le porter à 650 agents de bord d'ici la fin de 2014, tandis que sa flotte d'avions devrait grimper à 33.

La Presse canadienne

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE | Voir au futur

Appel de candidatures

Faculté des lettres et sciences humaines :
PROFESSEUR OU PROFESSEUR EN INFORMATION ET COMMUNICATION PUBLIQUE (offre 01923)

PROFESSEUR OU PROFESSEUR EN PSYCHOLOGIE ORGANISATIONNELLE (offre 01922)

Faculté des sciences :
PROFESSEUR OU PROFESSEUR EN INFORMATIQUE (offre 01904)

Faculté d'administration :
PROFESSEUR OU PROFESSEUR EN FINANCE – LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ FINANCIÈRE (offre 01891)

PROFESSEUR SUPPLÉANTE OU PROFESSEUR SUPPLÉANT EN MARKETING (offre 01890)

PROFESSEUR OU PROFESSEUR EN MARKETING (offre 01889)

PROFESSEUR OU PROFESSEUR EN MARKETING INTERNATIONAL (offre 01888)

L'UdeS valorise la diversité, l'égalité et l'équité en emploi.

Voyez la description complète de toutes nos offres d'emploi et soumettez votre candidature en ligne.

USherbrooke.ca/emplois

APPEL DE CANDIDATURES

DIRECTRICE GÉNÉRALE OU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU BUREAU DE COOPÉRATION INTERUNIVERSITAIRE

Le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), qui prendra le relais de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, est un organisme qui regroupe, sur une base volontaire, les établissements universitaires québécois. Le BCI se définit comme un lieu de concertation entre les universités et un dispensateur de services communs. Le BCI est à la recherche d'une personne dynamique pour assumer la fonction de directrice générale ou directeur général.

Description complète sur : www.crepuq.qc.ca/OffreEmploi

Date limite pour soumettre sa candidature :
lundi 27 janvier 2014, 17 h.

LE MONDE

Les Égyptiens se prononcent sur une nouvelle Constitution

Le scrutin constitue une forme de plébiscite pour le général al-Sissi

Les Égyptiens se sont exprimés sur une nouvelle Constitution mardi, au premier jour d'un référendum sous haute sécurité considéré comme un plébiscite pour le chef de l'armée Abdel Fatah al-Sissi, qui a destitué le président islamiste Mohamed Morsi.

Au Caire, les nombreux votants ont patienté dans le calme comme dans la majeure partie du pays, dans des bureaux de vote gardés par des policiers et soldats lourdement armés, en affichant quasi unanimement leur préférence pour le Oui.

La journée a été marquée par la mort d'au moins huit personnes en marge de manifestations des pro-Morsi, lesquels avaient appelé à boycotter le scrutin, et un attentat qui n'a pas fait de victimes dans la capitale.

Les bureaux de vote devaient rouvrir mercredi matin pour le dernier jour de vote.

Au moins 140 personnes, dont des membres des Frères musulmans, ont été arrêtées dans la journée pour avoir perturbé les opérations de vote, selon des responsables de sécurité.

Le général Sissi, vice-premier ministre, ministre de la Défense et véritable homme



160 000 soldats et 200 000 policiers ont été déployés à travers l'Égypte pour le référendum.

fort du plus peuplé des pays arabes, avait appelé samedi 53 millions d'électeurs à voter oui, avant d'ajouter qu'il se présenterait à la présidentielle prévue en 2014 si le «peuple le réclame» et si l'armée soutient sa candidature.

La nouvelle Loi fondamentale a été rédigée par une commission nommée par le gouvernement intérimaire que le général Sissi avait mis en place dès le 3 juillet. Depuis, le

pouvoir dirigé de facto par l'armée réprime implacablement les Frères musulmans.

Pour assurer la sécurité du scrutin, le gouvernement a déployé 160 000 soldats et 200 000 policiers. Certaines organisations de défense des droits de l'Homme ont dénoncé un climat de peur et de répression, mais la majorité de la population soutient le nouveau pouvoir et le général Sissi, dont les portraits ornent

les rues et presque chaque boutique au Caire.

En annonçant la destitution de M. Morsi, le chef de l'armée avait aussitôt donné mandat au gouvernement intérimaire de réviser la Constitution et d'organiser en 2014 des élections législatives et présidentielle. Cette dernière devrait intervenir dans les six mois.

Agence France-Presse

Un ministre israélien tourne John Kerry en dérision

Une virulente attaque contre Kerry crée un froid entre les deux pays

Un nouveau clash diplomatique a éclaté mardi entre Israël et son allié stratégique américain après une virulente attaque personnelle du ministre israélien de la Défense, Moshé Yaalon, contre le secrétaire d'Etat John Kerry, accusé de ne rien comprendre au conflit israélo-palestinien.

«Le secrétaire d'Etat John Kerry, qui est arrivé ici déterminé, et qui est animé par une obsession incompréhensible et une sorte de messianisme, ne peut rien m'apprendre sur le conflit avec les Palestiniens», a assené M. Yaalon dans des conversations privées avec des officiels israéliens et américains rapportées mardi par le quotidien Yediot Aharonot.

«La seule chose susceptible de nous sauver est que John Kerry remporte le prix Nobel [de la paix] et nous laisse tranquilles», a ironisé le ministre de la Défense, selon le journal.

Moshé Yaalon a également accusé John Kerry de ne rien comprendre au conflit israélo-palestinien, a ajouté le journal.

Le département d'Etat américain a jugé «insultants» les propos de M. Yaalon, alors que John Kerry s'efforce depuis juillet dernier de parvenir à un accord de paix entre Israël et les Palestiniens.

«Les remarques du ministre de la Défense, si elles sont confirmées, sont insultantes et

inappropriées, en particulier compte tenu de ce que font les États-Unis pour la sécurité d'Israël», a déclaré sa porte-parole, Jennifer Psaki.

La Maison-Blanche a réagi vigoureusement, considérant que l'attaque de M. Yaalon était «choquante et déplacée». «Nous attendons du premier ministre [Benjamin Nétanyahou] qu'il règle cette affaire en exprimant publiquement son désaccord avec les propos visant le secrétaire Kerry», a ajouté un responsable américain.

«La seule chose susceptible de nous sauver est que John Kerry remporte le prix Nobel et nous laisse tranquilles»

M. Yaalon a tenté mardi après-midi de calmer le jeu, en publiant un communiqué dans lequel il a qualifié les États-Unis de «plus importants alliés» d'Israël, sans démentir les propos qui lui ont été prêtés.

Le chef du gouvernement a pris ses distances vis-à-vis de son ministre, sans le désavouer néanmoins. «Il y a parfois des divergences avec les États-Unis, mais elles

portent toujours sur le fond et non sur les personnes», a souligné M. Nétanyahou. Le président Shimon Peres a pour sa part salué «l'extraordinaire engagement du secrétaire d'Etat Kerry en faveur de la paix».

M. Yaalon, un faucon du gouvernement Nétanyahou, a critiqué des propositions américaines sur la sécurité dans la vallée du Jourdain.

Agence France-Presse

SOUDAN DU SUD

200 civils en fuite se noient

Les combats faisaient rage mardi dans plusieurs villes au Soudan du Sud, où plus de 200 civils fuyant le conflit sont morts noyés dans le naufrage de leur bateau.

Sur le front diplomatique, le gouvernement de Juba et la rébellion ont repris à Addis-Abeba leurs pourparlers sur un cessez-le-feu.

Les rebelles ont mené mardi une nouvelle attaque pour tenter de reprendre la ville de Malakal, capitale de l'État pétrolier du Haut-Nil (nord-est).

Des civils qui fuyaient les combats à Malakal ont été victimes d'un naufrage, un des pires accidents survenus depuis le début du conflit.

«Nous avons entre 200 et 300 personnes [noyées], dont des femmes et des enfants. Le bateau était surchargé», a déclaré le porte-parole de l'armée sud-soudanaise, Philip Aguer. «Ils fuyaient les combats qui ont repris à Malakal».

Les combats sévissant au Soudan du Sud depuis le 15 décembre ont, selon l'ONU, déjà fait «beaucoup plus» de 1000 morts et quelque 400 000 déplacés. L'Organisation International Crisis Group parle de plus de 10 000 morts. Sur ces centaines de milliers de déplacés, 78 000 ont fui dans les pays alentour, majoritairement en Ouganda.

Le secrétaire général adjoint de l'ONU aux droits de l'Homme, Ivan Simonovic, devait effectuer à partir de mardi une mission dans ce pays.

Agence France-Presse

MEXIQUE

Les milices d'autodéfense appelées à déposer les armes

Les milices d'autodéfense de l'État mexicain du Michoacan, engagées dans un conflit armé avec un cartel local de la drogue, étaient divisées mardi face à l'appel du gouvernement fédéral à cesser leurs offensives.

Dimanche, ces milices ont pris le contrôle de la localité de Nueva Italia, auparavant sous le joug du cartel des Chevaliers Templiers, après des affrontements armés ayant fait au moins deux blessés. Leur objectif affiché est de déloger ce groupe criminel de son fief d'Apatzingan, une ville de 130 000 habitants.

Souvent accusé de passivité face à ces milices apparues début 2013 dans le Michoacan et l'État voisin du Guerrero, le gouvernement les a appelées lundi à déposer les armes.

Après une réunion lundi avec les autorités locales, le ministre mexicain de l'Intérieur, Miguel Angel Osorio Chong, a demandé à ces milices de cesser leur offensive armée, assurant que «la sécurité de leurs communautés est entièrement à la charge des institutions». Il a annoncé l'envoi immédiat sur place de troupes fédérales supplémentaires et averti qu'il «n'y aurait pas de tolérance pour les personnes surprises en possession d'armes» interdites.

Lundi, le chef du Conseil d'autodéfense du Michoacan, José Manuel Mireles, a indiqué dans des déclarations retransmises par Televisa qu'il accueillait favorablement l'arrivée de



Des miliciens se reposaient mardi à Paracuaro.

troupes supplémentaires dans la région. Affirmant s'exprimer «au nom de tous les coordonnateurs» du mouvement armé, ce médecin de 55 ans a assuré qu'il se conformerait aux instructions du ministre et du gouverneur du Michoacan, Fausto Vallejo.

Mais, de son côté, l'autre figure la plus en vue de ce mouvement, Hipolito Mora, chef des milices d'autodéfense de La Ruana — berceau des troupes d'autodéfense —, a affirmé qu'il continuerait à lutter contre les Templiers.

Les groupes d'autodéfense se sont multipliés à l'initiative de civils exaspérés par l'incapacité des autorités à les protéger contre les Chevaliers Templiers. Selon ces groupes, le cartel se livre impunément depuis des années à des activités

criminelles allant, outre le trafic de drogue, jusqu'au racket et aux enlèvements, sans que les opérations fédérales successives y changent rien. Le Michoacan était déjà l'État où le précédent président, Felipe Calderon avait envoyé l'armée contre les trafiquants de drogue, en décembre 2006.

Après les premiers affrontements entre organisations criminelles et milices, le gouvernement d'Enrique Peña Nieto a envoyé en mai d'importants renforts militaires et policiers dans la région, en tant que force de dissuasion. Cela n'a pas empêché la prise de contrôle d'une vingtaine de municipalités par les milices, qui entendent s'emparer des 113 municipalités du Michoacan.

Agence France-Presse

La destitution du maire de Bogotá est suspendue

La destitution controversée du maire de Bogotá, Gustavo Petro, a été suspendue temporairement mardi par le Tribunal administratif de Cundinamarca, dont dépend la capitale colombienne. Alors que la sanction doit en dernier lieu être exécutée par le président Juan Manuel Santos, le Tribunal administratif a demandé au chef de l'Etat de s'abstenir de le faire, avant qu'il n'ait jugé l'affaire sur le fond.

Agence France-Presse

Turquie: Erdogan prêt à geler sa réforme judiciaire

Le premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, s'est déclaré mardi prêt à suspendre, sous condition, son projet controversé de réforme judiciaire. Au lendemain d'une rencontre au sommet avec le président Abdullah Gül, M. Erdogan a fait un pas en arrière en évoquant le gel, sous condition, d'un texte de loi destiné à renforcer le contrôle de l'exécutif sur l'institution judiciaire.

Agence France-Presse

Washington minimise un twitt de Rohani

La Maison-Blanche a minimisé mardi la portée d'un message publié sur le compte Twitter du président iranien, Hassan Rohani, et qui évoquait une reddition des Occidentaux face à Téhéran dans le dossier nucléaire. «Nous nous attendions tout à fait à ce que les dirigeants iraniens décrivent l'accord [de novembre] d'une certaine façon pour le public de leur pays», a affirmé le porte-parole de la présidence américaine.

Agence France-Presse

Un journaliste américain expulsé de Russie

Un journaliste américain, critique de longue date de Vladimir Poutine, a été interdit de séjour en Russie pour cinq ans à la suite de son «expulsion», une première depuis la fin de la guerre froide. David Satter, 66 ans, s'est livré à des «violations grossières de la loi migratoire russe», a écrit mardi dans un communiqué le ministère russe des Affaires étrangères, réagissant aux déclarations de l'Américain depuis l'Ukraine.

Agence France-Presse

Thaïlande: le ton monte

Le leader des manifestants thaïlandais qui ont lancé cette semaine une opération de paralysie de Bangkok a menacé mardi de «capturer» la première ministre, Yingluck Shinawatra, si elle ne démissionnait pas.

Si Suthep Thaugsuban est connu pour ses déclarations intempestives, le ton de ces déclarations reflète le parfum d'impunité entourant les leaders du mouvement, qui se déplacent librement malgré des mandats d'arrêt lancés contre eux pour leur rôle dans une crise qui a fait huit morts depuis deux mois et demi.

L'ancien député est lui-même visé par un mandat d'arrêt pour insurrection et fait face à des poursuites pour meurtre pour son rôle dans la répression des manifestations du printemps 2010, lorsqu'il était vice-premier

ministre. Mais la police n'a pas essayé de l'arrêter.

Des dizaines, voire des centaines de milliers de manifestants qui veulent remplacer le gouvernement par un conseil du peuple non élu ont lancé lundi une opération de paralysie de la capitale, bloquant plusieurs carrefours stratégiques. Mardi, même si le nombre de participants avait diminué, le blocage se poursuivait et des milliers de manifestants ont marché sur des ministères et des administrations pour empêcher les fonctionnaires d'aller travailler, comme ils l'avaient déjà fait plusieurs fois ces derniers mois.

Pour tenter de sortir de la crise, Yingluck a convoqué des législatives anticipées le 2 février.

Agence France-Presse

Sudoku par Fabien Savary

		1		6	9	3	
					2		4
8	3		5				2
	6		1				
		3			8	4	6
9					4		
		7				5	
		6			9	7	1
		4			5		

Niveau de difficulté : DIFFICILE

2583

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

6	5	4	7	8	2	1	3	9
3	1	2	4	6	9	5	8	7
8	7	9	3	5	1	6	4	2
5	2	6	1	3	7	8	9	4
4	8	1	9	2	5	7	6	3
9	3	7	6	4	8	2	1	5
1	4	3	5	7	6	9	2	8
7	9	8	2	1	4	3	5	6
2	6	5	8	9	3	4	7	1

2582

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary. En exclusivité sur le site des Mordus.

www.les-mordus.com

LES SPORTS

C'EST DU SPORT !

Fatigue victorieuse



JEAN DION

On sait beaucoup de choses à propos de la défaite: qu'elle nous permet d'apprendre et de tirer des leçons, notamment, que c'est dans l'adversité qu'on reconnaît les plus grands et qu'on la croîsera inévitablement parce que des faciles, désolé de vous lancer la vérité crue sans aversissement, y en aura juste pas.

Mais la victoire, elle qu'induit-elle? Pourrait-elle, en dépit de son visage souriant, se révéler source de lassitude? Souvenons-nous de Canadien dans les années 1970. Canadien gagnait si souvent à l'époque qu'après une autre Stanley consécutive, on en était presque rendu à dire: bof. Une banale journée au bureau, la routine quoi.

Or il semble qu'on soit en train d'assister à un phénomène semblable dans le secteur de Boston. Indice: le prix moyen à la vente des billets pour le match des Patriots samedi était sensiblement inférieur à celui observé dans les trois autres joutes au programme, à Seattle, à Denver et en Caroline. Et selon des sources expertes en expertise, cela traduirait ce que l'on appelle la «fatigue éliminatoire». En clair: quand votre club préféré connaît une vaste quantité de succès, vous montrez une tendance à devenir blasé et à ne plus tant applaudir la victoire qu'attendre le moindre passage à vide pour tomber à

bras raccourcis sur cette bande d'incompétents.

Et si les Pats n'ont pas remporté le Super Bowl depuis février 2005, ils forment quand même une franchise modèle en matière de rendement. Au cours des 11 dernières saisons, ils ont remporté 10 fois le championnat de leur division. Ces 13 dernières années, ils ont atteint cinq fois le Super Bowl et l'ont gagné à trois reprises. Leur rythme relève du ronron, ils sont *toujours* là.

Ce serait déjà cela si en plus l'amateur de sport bostonien en général n'était gâté davantage qu'il est recommandé par les autorités sanitaires publiques. Les Celtics ont participé à la finale de la NBA en 2008 et 2010. Les Bruins ont mis la main sur la Stanley en 2011 et atteint la finale le printemps dernier. Les Red Sox ont remporté trois fois la Série mondiale depuis 2004. À la longue, tant d'occasions de célébrer finissent par épuiser le sujet partisan alors que se dissout l'idée qu'assister à un match en personne pourrait se révéler une expérience qui ne surviendrait qu'une fois dans une vie. Et puis, le prix d'une sortie au stade est de plus en plus exorbitant au moment où le même produit offert gratuitement à la télévision gagne en richesse avec sa haute définition et ses 150 angles de caméra et ses ralentis et ses super-ralentis et ses super-super-ralentis et les pros toujours intelligents des commentateurs et les savoureuses pauses publicitaires qui nous permettent de nous informer sur d'excellents et essentiels produits de consommation.

Bref, en quelque paradoxale sorte, rien ne sert de gagner.



Frank Dancevic a perdu connaissance lors de son match mardi.

INTERNATIONAUX DE TENNIS D'AUSTRALIE

La chaleur en vedette

Melbourne — Le Canadien Frank Dancevic s'est évanoui mardi pendant son match alors que la température s'élevait à 42°C aux Internationaux de tennis d'Australie. D'autres ont eu l'impression de jouer dans un sauna ou de fouler une poêle à frire qui cuisait leurs semelles.

La chaleur brûlante de la deuxième journée du tournoi du Grand Chelem a découragé bien des spectateurs de se présenter à Melbourne Park et incité les joueurs à chercher un répit entre les points en mettant des sacs de glace sur leur tête ou leur cou. On s'attend à ce que cette vague de chaleur dure jusqu'à vendredi.

Dancevic a indiqué qu'il a commencé à ressentir des étourdissements pendant le premier set de son match contre le Français Benoît Paire, puis il s'est écroulé pendant la manche suivante. «Je n'étais plus capable de garder mon équilibre et je me suis penché par-dessus la clôture, puis je me suis réveillé avec plein de gens autour

de moi», a-t-il raconté.

Après avoir reçu des soins, il a recommencé à jouer et il a perdu en trois manches. «C'est dangereux», a-t-il poursuivi en reprochant aux organisateurs du tournoi de ne pas avoir interrompu la compétition. «Jusqu'à ce que quelqu'un meure, ils vont continuer à disputer des matchs dans cette chaleur.»

La direction du tournoi n'a pas encore invoqué sa «politique de chaleur extrême», affirmant que cette décision est prise au moyen d'un calcul basé sur la température, l'humidité et la vitesse du vent. Les organisateurs ont minimisé les risques pour la santé, déclarant que la majorité des matchs ont été complétés sans que les joueurs n'aient besoin de soins médicaux.

Plusieurs autres joueurs se sont plaints qu'on les laisse jouer dans une pareille chaleur. L'Américain John Isner a même évoqué un «four».

Associated Press

DEVILS 4, CANADIEN 1

La dernière victoire de Brodeur à Montréal?

ALEXANDRE GEOFFRION-MCINNIS

Martin Brodeur, qui effectuait peut-être la dernière visite de sa carrière au Centre Bell comme gardien de but, s'est assuré de garder un bon souvenir de son passage puisque les Devils du New Jersey ont pris la mesure du Canadien 4-1, mardi soir.

Brodeur, qui disputait son 70^e — et peut-être dernier — match contre le CH, a effectué 29 arrêts. Il s'agissait également de son premier départ depuis le 7 janvier. Son vis-à-vis, Carey Price a repoussé 15 lancers.

«J'ai pris un petit moment à la fin, quand j'ai eu la chance de recevoir la première étoile du match, a déclaré Brodeur, le sourire aux lèvres. Quand j'ai entendu le monde applaudir très fort, là je me suis dit «c'est le fun ça». Mais il a fallu que j'offre une belle performance pour le vivre.»

Michel Therrien avait souligné, à l'issue de la rencontre de samedi contre les Blackhawks de Chicago, l'importance pour ses hommes de connaître des performances constantes. Or, même s'il a de nouveau dominé au chapitre des tirs au but, le CH a raté des occasions et a été blanchi en trois supériorités numériques, portant sa séquence à 0 en 17.

Jaromir Jagr, Éric Gelinas, Adam Henrique et Dainius Zubrus ont marqué pour les Devils (20-18-10). Jagr, le meilleur pointeur des Devils cette saison avec 14 buts et 23 mentions

d'aide en 48 matchs, a du même coup inscrit le 695^e filet de sa carrière et dépassé Mark Messier au septième rang des buteurs de la ligue. Il a aussi récolté une passe, tandis que Ryanne Clowe en a amassé deux.

«Jagr et «Marty» jouent à un niveau très élevé en ce moment, a souligné l'entraîneur-chef Peter DeBoer. On ne peut imaginer à quel point ça influence les jeunes joueurs de l'organisation. Ils veulent jouer de façon très intense pour ces gars-là. Ce sont de vrais professionnels et c'est formidable de voir ce qu'ils accomplissent à l'âge qu'ils ont.»

Max Pacioretty a riposté pour le Canadien (26-16-5), qui était affaibli puisque David Desharnais a raté la rencontre en raison d'un virus, ce qui a permis au défenseur Francis Bouillon de réintégrer l'alignement comme septième défenseur.

«Pacioretty a marqué beaucoup de buts contre moi cette année, a avoué Brodeur. Je pense qu'il en a inscrit deux ou trois en matchs préparatoires, et lors du premier match contre eux cette saison je crois qu'il en avait réussi deux. Il en a marqué un autre ce soir, mais au moins je commence à tranquillement l'avoir.»

Il s'agissait du dernier duel entre les deux formations cette saison. La Sainte-Flanelle entamera maintenant un séjour de quatre matchs à l'extérieur qui le mènera successivement à Ottawa, Toronto, Pittsburgh et Detroit. Il affrontera les Sénateurs dès jeudi.

La Presse canadienne

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par la présente donné que 9174-8804 QUÉBEC INC., un corps politique d'incorporation selon la Loi et ayant eu son bureau chef et principale place d'affaires au 381, rue Guindon, Val-David (Qc) a déposé une cession le 3 janvier 2014 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7 février 2014 à 9h00 au bureau du syndic, 4, de Marigny Ouest, bureau 201, St-Jérôme (Qc).

FAIT à Montréal, le 9 janvier 2014.
Robert Takash, CIRP
Vice Président, Syndic désigné

MNP

1155, boul. René-Lévesque O., 20^e étage, Montréal (Qc) H3B 2J8
Tél.: 514.932.4115 • Téléc.: 514.932.9195 • mnpdtttes.ca

Association québécoise des troubles d'apprentissage

« J'ai bûché très fort pour réussir mes études... j'apprends différemment! »

www.aqeta.qc.ca

Boucherville

APPEL D'OFFRES SP-14-01

La Ville de Boucherville, sollicite des soumissions pour :

TRAVAUX DE RÉPARATION DE GAZON SUITE À DES BRIS D'AQUEDUC, RÉFECTION DE SERVICES LATÉRAUX ET DOMMAGES CAUSÉS PAR LE DÉNEIGEMENT

Ouverture des soumissions : **MERCREDI 5 FÉVRIER 2014 À 10 HEURES**

Ne sont considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville de Boucherville et distribués par le site internet SEAO (Système électronique des appels d'offres).

On peut commander les documents d'appel d'offres à compter du **MERCREDI 15 JANVIER 2014 sur le site Internet du SEAO à l'adresse www.seao.ca. Pour toute information, veuillez composer le 514 856-6600.**

Toute soumission, pour être valide, devra être accompagnée d'une garantie de soumission sous forme d'un chèque visé ou traite bancaire, au montant de **SEPT MILLE DOLLARS (7 000,00 \$) payable à la Ville de Boucherville.**

Chaque soumission doit être déposée au bureau du greffier de la Ville de Boucherville, situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville, **avant 10 H LE MERCREDI 5 FÉVRIER 2014** (horodaté par la Direction du greffe), dans l'enveloppe pré adressée fournie à cette fin.

Les soumissions seront ouvertes publiquement à **10 H LE MERCREDI 5 FÉVRIER 2014** à la salle Pierre-Viger du Centre administratif Clovis-Langlois, situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville.

Le Conseil Municipal de la Ville de Boucherville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. La Ville peut, s'il est avantageux pour elle de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre les soumissionnaires et elle n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant cette soumission, veuillez communiquer avec Mme Sophie Boucher au 450 449-8100, poste 8825.

Donné à Boucherville le 15 janvier 2014.

Marie-Josée Salvail, Directrice
Direction des travaux publics et des approvisionnements
Ville de Boucherville

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LAVAL
NO: 540-22-020414-131
COUR DU QUÉBEC
(Chambre civile)

PRÉSENT:
BANQUE ROYALE DU CANADA,
Partie Demanderesse

C. PIERRE MICHEL EL KHOURY
Partie Défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à PIERRE MICHEL EL KHOURY de comparaître au greffe de cette Cour situé au 2900, boul. Saint-Martin Ouest, Laval, salle RC-05, dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

La requête introductive d'instance (action sur visas), avis à la partie défenderesse sera présentée devant le tribunal le 20 février 2014, à Laval en salle 2.10 à 9 h 30 au Palais de justice de Laval.

Une copie de la requête introductive d'instance a été remise au greffe, à l'intention de M. PIERRE MICHEL EL KHOURY.

Laval, le 9 janvier 2014
C. RIEL PERRAULT
GREFFIÈRE ADJOINTE

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-22-208556-137
COUR DU QUÉBEC
(Chambre civile)

HONDA CANADA FINANCE INC.
Demanderesse

9167-1297 QUÉBEC INC. ET JAMIL FALAH AMLEH
Défenderesse

ASSIGNATION (139 C.p.c.)
PAR ORDRE DU TRIBUNAL :

Avis est donné aux défendeurs que la demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec du district de Montréal, une requête introductive d'instance. Une copie de cette requête, de l'avis au défendeur, des pièces ainsi qu'un nouvel avis de présentation ont été laissés à l'intention des défendeurs, au greffe du tribunal, au palais de justice de Québec, à Montréal, province de Québec, H2L 3Z8.

Montréal, le 13 janvier 2014.
Me Ghislaine THÉORET, notaire

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de **Charlemagne ROBERT**, en son vivant domicilié au 2520, rang Saint-John, Sainte-Madeleine, (Québec), JOH 1S0; survenu le 18 février 2013, un inventaire des biens du défunt a été fait par **Jocelyne ROBERT**, liquidatrice successorale, le 11 décembre 2013.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Ghislaine Théoret, notaire, sise au 3427, rue Saint-Hubert, Montréal, province de Québec, H2L 3Z8.

Montréal, le 13 janvier 2014.
Me Ghislaine THÉORET, notaire

Avis public

Villieray
Saint-Michel
Parc-Extension
Montréal

TENUE DE REGISTRE

AUX PERSONNES HABILÉS À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE L'ARRONDISSEMENT DE VILLERAY-SAINT-MICHEL-PARC-EXTENSION

AVIS PUBLIC est donné que le conseil d'arrondissement a adopté, lors de sa séance ordinaire du 13 janvier 2014, les règlements suivants :

- RÈGLEMENT NUMÉRO RCA13-14011 AUTORISANT UN EMPRUNT DE 2 140 000 \$ POUR LA RÉALISATION DU PROGRAMME DE PROTECTION DES BÂTIMENTS DE L'ARRONDISSEMENT.** Ce règlement a pour objet d'autoriser un emprunt de 2 140 000 \$ pour un terme de 20 ans; l'emprunt sera mis à la charge des contribuables de l'arrondissement.
- RÈGLEMENT NUMÉRO RCA13-14012 AUTORISANT UN EMPRUNT DE 350 000 \$ POUR LE PROGRAMME DE REMPLACEMENT ET L'ACQUISITION DE VÉHICULES, DE MACHINERIE ET D'ÉQUIPEMENT DE L'ARRONDISSEMENT.** Ce règlement a pour objet d'autoriser un emprunt de 350 000 \$ pour un terme de 10 ans; l'emprunt sera mis à la charge des contribuables de l'arrondissement.
- Les personnes habiles à voter ayant droit d'être inscrites sur la liste référendaire du territoire de l'arrondissement de Villieray-Saint-Michel-Parc-Extension peuvent demander que les règlements fassent l'objet d'un scrutin référendaire par l'inscription de leurs noms, adresse et qualité, appuyée de leur signature, dans un registre ouvert à cette fin.
- Le nombre de signatures requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu pour chacun de ces règlements est de **1 769 signatures**.
- Si ce nombre n'est pas atteint, les règlements seront réputés approuvés par les personnes habiles à voter.
- Les règlements peuvent être consultés de 8 h 30 à 17 h, à l'accueil de la mairie d'arrondissement situé au 405, avenue Ogilvy, 1er étage.
- ACCESSIBILITÉ DU REGISTRE**
Lieu : **Accueil de la mairie d'arrondissement situé au 405, avenue Ogilvy, Montréal du 21 au 23 janvier 2014.**
Dates : **9 h à 19 h**
Heures : **9 h à 19 h**
Les résultats de la procédure d'enregistrement seront annoncés à la mairie d'arrondissement le 23 janvier 2014 à 19 h, ou aussitôt qu'ils seront disponibles.
- Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'arrondissement :
- Toute personne qui, le **13 janvier 2014**, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans l'arrondissement et être domiciliée depuis au moins six mois au Québec, et être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

9. Tout propriétaire unique non résidant d'un immeuble ou occupant unique non résidant d'un établissement d'entreprise de l'arrondissement qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans l'arrondissement depuis au moins 12 mois;

- dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

10. Tout copropriétaire indivis non résidant d'un immeuble ou cooccupant non résidant d'un établissement d'entreprise de l'arrondissement qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans l'arrondissement depuis au moins 12 mois;

- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire de l'arrondissement, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

11. Personne morale :

- avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 13 janvier 2014 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi.

PIÈCES D'IDENTITÉ REQUISES

Pour signer le registre, vous devez établir votre identité en présentant l'un des documents suivants :

- votre carte d'assurance maladie;
- votre permis de conduire; ou
- votre passeport canadien.

RENSEIGNEMENTS : 514-868-3681 ou 514-872-9853

Le 15 janvier 2014

La secrétaire d'arrondissement,
Danielle Lamarre Trignac, avocate, M.A.

Cet avis a été publié dans le journal *Le Devoir*, édition du 15 janvier 2014

Appel d'offres

Montréal

Service des infrastructures, du transport et de l'environnement
Direction des infrastructures
Appel d'offres : 263201

Réaménagement géométrique; reconstruction des bases et conduits électriques, des puisards, du mail central, des trottoirs, de la chaussée flexible du revêtement bitumineux; construction de bordures de béton, de dalle de béton armé, de dalle pour abris; installation de nouveaux luminaires, mise à jour des systèmes de feux de circulation, là où requis, dans le boulevard Saint-Jean-Baptiste entre le boulevard René-Lévesque et la rue Forsyth Arrondissement: Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles

L'ouverture des soumissions prévue pour le 15 janvier 2014 est reportée au 22 janvier 2014 à 14 h dans les locaux de la Direction du greffe de l'Hôtel de ville.
Montréal, le 15 janvier 2014

Le greffier de la Ville
M^e Yves Saindon

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12h00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340

Sur Internet :
www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres
Courriel : avisdev@ledevoir.com

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-22-207546-139
COUR DU QUÉBEC
(Chambre civile)

HONDA CANADA FINANCE INC.
Demanderesse

9167-1297 QUÉBEC INC. ET JAMIL FALAH AMLEH
Défenderesse

ASSIGNATION (139 C.p.c.)
PAR ORDRE DU TRIBUNAL :

[1] Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec/chambre civile du district de Montréal une Requête introductive d'instance. Une copie de cette Requête introductive d'instance, de l'avis à la partie défenderesse et l'avis de dénonciation des pièces ont été laissés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame E., salle 1.120. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication de la présente ordonnance.

[2] À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourra être rendu contre vous sans autre avis des l'expiration de ce délai.

[3] Soyez aussi avisée que la Requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal le 28 février 2014 à 9:00 heures en la salle 2.06 du palais de justice de Montréal.

Montréal, le 10 JAN. 2014
Annie Ouellette
ANNIE OUELLETTE
Greffière adjointe
J.O. 0309

AVIS AUX CRÉANCIERS

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES donné que **MAZUERA ENTREPRISES INC.** société légalement constituée ayant sa place d'affaires au 3475, rue Outremont, Brossard, Qc, a fait cession de ses biens le 31 décembre 2013 entre les mains de **PINSKY, BISSON INC.**, et que la première assemblée des créanciers se tiendra le 21 janvier 2014 à 10h00, au bureau du Syndic, 96 rue Turgeon, suite 300, Ste-Thérèse, Qc, J7E 3H9.

DATÉ À STE-THÉRÈSE, ce 9 janvier 2014.
Éric Bisson, CPA, CA, CIRP, Syndic
Responsable de l'actif

CULTURE

Femmes, femmes: mode d'emploi

La cinéaste Chloé Robichaud explore l'univers lesbien dans une websérie ludique et dénuée de clichés

FRANÇOIS LÉVESQUE

Lancée mardi soir, la websérie *Féminin/féminin* est née de deux désirs conjugués: celui de créer une plateforme virtuelle destinée à la communauté lesbienne québécoise, et celui d'offrir une image à la fois réaliste et diversifiée de ladite communauté. Écrit et réalisé par la cinéaste Chloé Robichaud (*Sarah préfère la course*) à l'initiative de Florence Gagnon, fondatrice du site LSTW (lezspreadtheword.com), *Féminin/féminin* s'intéresse ainsi aux destins croisés d'un groupe de jeunes femmes, amies dont les péripéties sentimentales et questionnements existentiels se trouvent au centre d'une proposition légère, mais pensante.

«On voit peu l'univers des lesbiennes à la télé et au cinéma, toutes proportions gardées, rappelle Chloé Robichaud avec qui on s'est entretenu au bar Appartement 200, boulevard Saint-Laurent, à l'issue de la présentation du premier webépisode. *Evidemment cette année, il y a eu la vie d'Adèle, qui est formidable, mais souvent, il faut se rabattre sur des productions marginales [...]. Une série comme The L Word, ça demeure très américain, avec des femmes riches et belles. Mon idée était de montrer un côté quotidien, ordinaire dans le bon sens, et avec humour.*»

Ce dernier point s'avère important puisqu'il participe d'un souci de s'éloigner des stéréotypes habituels. Tels que? «Il y a cette idée reçue voulant que les lesbiennes soient forcément masculines, par exemple. Il y en a, mais la communauté n'est pas monolithique.»

La très soutenable légèreté de l'être

Un autre cliché que Chloé Robichaud a voulu éviter est cette image de la lesbienne dépressive et/ou suicidaire, comme si l'homosexualité au féminin impliquait nécessairement un risque d'aliénation, voire une

pulsion de mort. Cela a beau être prenant dans des œuvres telles *Les blessures assassines*, *Butterfly Kiss*, *Créatures célestes*, *La tourneuse de pages*, *Les larmes amères de Petra Von Kant*, *Mon été d'amour*, *Notes sur un scandale*, ou encore *Sister, my Sister...* À force, cela n'en devient pas moins redondant, en plus de cristalliser une perception involontairement négative. Même dans le paroxystique *La vie d'Adèle*, il n'est pas «facile» d'être lesbienne, comme le note Chloé Robichaud.

«Dès le début, je savais que je voulais casser cette impression-là, confie-t-elle. Je voulais faire en sorte qu'une jeune fille qui voit la websérie puisse se dire que non seulement ce n'est pas la fin du monde d'être lesbienne, mais que ça peut même être facile. Agréable. Et banal.»

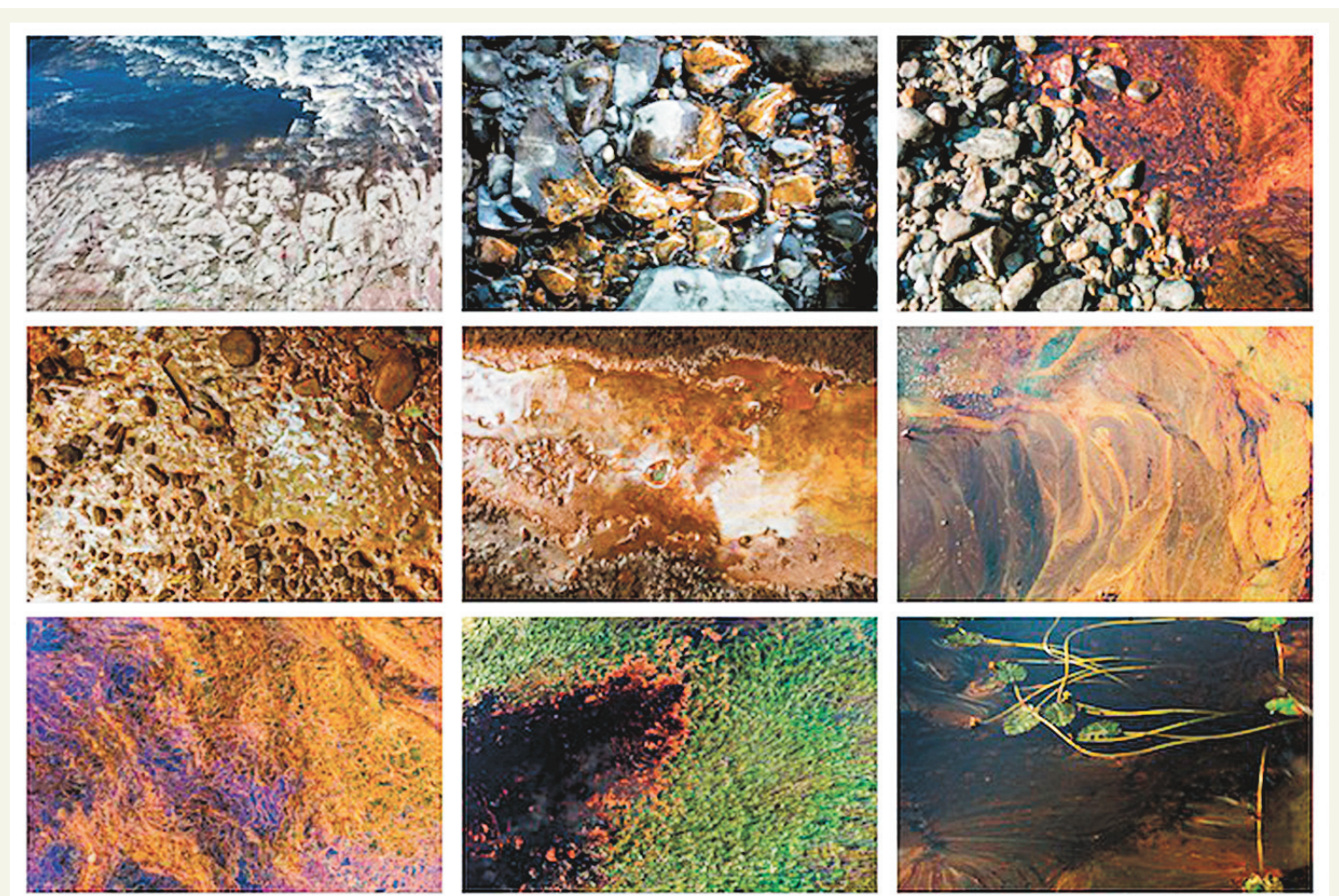
D'où le ton amusé et déluré, donc. Et d'où ces segments en mode (faux) documentaire qui ajoutent un surcroît de réalisme, et de ludisme, à l'affaire. À cet égard, la facture éclatée, volontiers godardienne (voir le titre), multiplie les insertions amusantes venant illustrer en un flash tantôt une parole, tantôt un état d'esprit, avec ici une vidéo d'archives montrant l'explosion d'un météore, là avec un extrait sulfureux de la série *D^r Grey, leçons d'anatomie*.

Féminin/féminin met en vedette Eve Duranceau, Noémie Yelle, Eliane Gagnon, Carla Turcotte et Kimberly Laferrière. Chloé Robichaud a scénarisé huit webépisodes au total. Auto-financé et tourné avec trois fois rien, le premier affiche une facture professionnelle. «J'ai l'habitude; j'ai toujours travaillé comme ça en court-métrage», rigole-t-elle. La production, qui espère élargir son financement grâce à cet aperçu, fort concluant on le précise, se poursuivra en février, avec une diffusion de la websérie complète prévue en juin.

Le Devoir



La réalisatrice Chloé Robichaud entourée d'actrices de la série: Eve Duranceau, Carla Turcotte, Noémie Yelle et Kimberly Laferrière.



Mégantic: la mémoire des images

Inauguré mardi, l'essai photographique *Contamination + Addiction* de Michel Huneault épingle par le détail les impacts du déversement de pétrole de schiste sur la rivière Chaudière suivant la catastrophe ferroviaire de Lac-Mégantic. Pendant 80 jours, le photographe a braqué sa caméra sur la rivière et ses abords afin d'en traquer les moindres changements. Un effort de documentation par l'image dont le caractère, aussi inquiétant qu'hypnotique, ébranle. À voir à la Maison du développement durable jusqu'au 5 février 2014. PHOTOS MICHEL HUNEAULT

Le moins bon d'eux-mêmes

Pourquoi Radio-Canada persiste-t-elle avec le gala des personnalités de Gesca?

STÉPHANE BAILLARGEON

Le gala *Le meilleur de nous-mêmes* dimanche à ICI Radio-Canada Télé n'a attiré que 309 000 personnes. Lors d'une soirée dominicale ordinaire, avec une émission courante, *Tout le monde en parle* par exemple, la télé publique fait facilement trois, voire quatre fois mieux.

Cette émission se bâtit autour des «personnalités de la semaine» choisies par *La Presse*, média de Gesca, filiale de Power Corporation. Le grand gagnant, désigné par des représentants des deux médias, devient la personnalité de l'année. L'honneur de 2013 revient à l'aventurière

Mylène Paquette, première Nord-Américaine à traverser l'Atlantique à la rame.

Il y a déjà eu pire, bien pire aux mesures d'audience. Le compteur de popularité du gala de 2012 s'était arrêté à 165 000 téléspectateurs. En 2011, le show passait la barre du demi-million et en 2009, il retombait sous les 400 000. En moyenne, les sept dernières moutures du gala excellence ont attiré près de 340 000 personnes.

D'où la question: ce gala va-t-il revenir l'an prochain? La question semble d'autant plus pertinente que les deux médias, Gesca et Radio-Canada, semblent plus que jamais en compétition depuis le lancement de la plateforme *La Presse +* qui entre directement

en concurrence avec radio-canada.ca, les téléjournaux du soir et les émissions matinales d'information.

«Nous croyons que souligner l'excellence des nôtres dans tous les domaines est une initiative des plus valables et qui justifie pleinement le partenariat de deux des plus importants médias d'ici», répond Marc Pichette au *Devoir*, dans un échange de courriels. M. Pichette est le directeur des relations publiques promotions et partenariats de Radio-Canada. «[...] Il est par ailleurs trop tôt pour se prononcer pour l'hiver 2015.»

L'événement a changé de nom récemment. À sa création, en 1984, il s'appelait *Le gala excellence La Presse*, idée

originale de l'ex-éditeur Roger D. Landry pour souligner le centenaire du quotidien. Depuis, la fête télévisée de remise du titre de personnalité de l'année a toujours été présentée à RC, sauf de 1997 à 2000, années où TVA prenait le relais.

«La formule d'émission dans laquelle on rend hommage à la personnalité de l'année n'est pas coulée dans le béton, poursuit M. Pichette. Il ne s'agit pas d'un gala comparable à l'ADISQ, aux Géméaux ou aux prix ARTIS, ni dans l'ampleur ni dans les coûts de production. Ceux-ci [...] sont assumés en grande partie par La Presse et n'entraînent donc aucun déficit pour Radio-Canada.»

Le Devoir

Projet-M, du cinéma à l'ordinateur

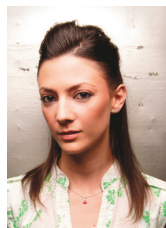
La websérie de science-fiction *Projet-M*, la nouvelle fiction de l'équipe derrière le triptyque *Temps mort*, sera mise progressivement mise en ligne sur les plateformes ztele.ca et kebyweb.tv dès jeudi. On pourra y suivre les aléas d'une première mission d'une agence spatiale québécoise qui tourne mal. Avant sa mise à feu en

ligne, cette ambitieuse série créée pour la grande Toile s'offre un grand écran, le temps d'une présentation spéciale de l'ensemble de la série au théâtre Rialto, à Montréal, mercredi soir à 19 h. L'entrée est gratuite. *Le Devoir*

Les finalistes du Prix France-Québec

Le Prix littéraire France-Québec a dévoilé la liste prélimi-

naire des sept romans québécois en lice pour son édition 2014. Il s'agit de *Frères* de David Clerson (Héliotorpe), *L'enfant qui savait parler la langue des chiens* de Joanna Gruda (Boréal), *L'équation du temps* de Pierre-Luc Landry (Druide), *Jeanne chez les autres* de Marie Larocque (Tête première), *Le mur mi-toyen* de Catherine Leroux



Marie-Hélène Poitras

(Alto), *Chanson française* de Sophie Létourneau (Quartanier) et *Les sangs* d'Audrée Wilhem. Le lauréat sera dévoilé le 20 mars et recevra une bourse de 5000 euros et une tournée promotionnelle en France. L'an dernier, Marie-Hélène Poitras avait récolté l'honneur pour *Griffintown* (Alto). *Le Devoir*

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal 18 h		30 vies	L'Épicerie	Les enfants de la télé / Hélène Bourgeois Leclerc		Trauma / Réve et réalité Partie 1 de 2		Le Téléjournal	22h45 Nouv. sports	23h05 Entrée principale		0h05 Alors on jase!
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur / Francis Reddy	La poule aux oeufs d'or	Bloopers TVA / Salut, Bonjour!	Le retour de nos idoles 2 / Michel Pagliaro Partie 2 de 2		Martin Matte: Condamné à l'excellence Partie 2 de 2		TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque		23h35 Signé M / Le tofu	0h05 IDIOCRACY...
TQ	Les Argonautes	Subito texto	Cuisine futée,	Les Appendices	Rire et délire				Les gars des vues	The Bridge		23h45 Ça vaut le coût	Bazzo.tv
V	Tic Tac Show	Un souper presque parfait	Taxi payant				EXPLOSION SOLAIRE (2012) avec Anthony Lemke, Natalie Brown, David James Elliott. Partie 1 de 2		L'amour est dans le pré		Zéro à 1000\$	L'Instant Gagnant	
RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages		Le Téléjournal		RDI en direct	Charbonneau	Le National	RDI économie	24/60
TV5	17h50 Champ...	Journal FR	Des écoles pas comme		Envoyé spécial		Peuples		On n'est pas que des cobayes		TV5 le journal	RDI économie	24/60
D	Billy	Enchères	Enchères	Enchères	Transports	Transports	Au pays des Cajuns		Comédie Club Partie 2 de 2		Rescousse animale: Houston	Canal5.com	
VIE	Coupons	Propriétaire	Propriétaire	Propriétaire	King / Scout Winter		Gérantes d'estrاده		Mobilier		Maigrir ou mourir Partie 2 de 2	Coupons	
MP	Top musique	Buzz	Buzz	Buzz	M. Net	Haut-parleurs	Kardashian / Snooki		Gene Simmons	Cliptoman	Modèle de beauté	Jersey Shore	
MX	Cryptographie	Illustré	L'index québécois		Les années / Janette Bertrand		Génération 2000 / 2000		Lég. du Rock	Dolly Parton	Albums classiques	Génération 80	
VRAK-TV	Les Simpson	Singes	Dragons	Johnny Test	Images/sec.		Vie de banlieue / Vie de banlieue		Big Bang	MDR	Fun Club	Vie Tess Foster	Hors d'ondes
TIF	Les Simpson	Singes	Dragons	Johnny Test	Images/sec.		Les Simpson / Family Guy		American Dad	South Park	Les Simpson	Dans l'canyon	American Dad
RDS	17h00 Le 5 à 7		Hockey 360°				LNH Hockey / Capitals de Washington c. Penguins de Pittsburgh (D)		Odyssée / Le duel	Musée Eden	Restauration	Pawn Stars	Passion Air
HISTORIA	Les planches aux pieds	Design partout	Comme magie		Festival Western de St-Tite		Lumière sur...		Les revenants / Simon		Pawn Stars	Pilotes glaces	
ARTV	Tempo-Paix	Tempo-Paix											
EXPLORA	Prodigieuses plantes	La Semaine verte			Nanotechnologies		1000 jours pour la planète		Les traumatologues		L'Afrique du Sud	1000 jours	
SERIES+	Bones / L'océan de la vie	Rizzoli & Isles			King / Scout Winter		Zoe Hart		Hawaii 5-0 / La Na Ka Moana		C.S.I.: Miami / Game Over	Sydney Fox	
ZÉLÉ	La porte des étoiles / Perpétuité	Jobs de bras	Comment...fait		Arrow / Un retour inattendu		Grimm / Le baiser de la muse		L'entrepôt 13 / Peur primale		Les stupéfiants	Les stupéfiants	
C. SAVOIR	Les réussites du Québec	Recherche	CodeChasten		Conférences du CORIM		Planète Terre		Journal images		Mini-Health Sciences	Histoire Algérie	
EVASION	L'aventurier alpin	Vu du ciel Partie 2 de 2			Pékin Express: Le coffre maudit		Un prince à Cuba		Les défis du bout du monde		ConsentingSexualité	Histoire Express	
TFO	MiniTFO/Zoubi	WonderChoux	Son attesse		360		OSLO. 31 AOUT (2011) Anders Danielsen Lie.		22h45 LES HOMMES DU PRÉSIDENT (1976) Dustin Hoffman.		BBRB	L'arrière-scène	La portée
Cinépop	17h15 UN TEMPS POUR A...		19h15 LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (1986)		AMÉRICAIN (1986)		LE CAPITAINE AVENGER (1980) John Ritter.		22h35 ARRETEZ-MOI (2013) Sophie Marceau.		Enquêtes	Le festin de Noël	Hoffman.
Séran	17h05 ASSAUT SUR LA MA...		19h10 HOMMES EN NOIR 3 (2012) Will Smith.		AMÉRICAIN (1986)		THE FOOD GUIDE TO LOVE (V.F.) (2013)		22h35 ARRETEZ-MOI (2013) Sophie Marceau.		Enquêtes	Le festin de Noël	Cinéma
Planète	Pretty Good	100 problèmes	1001 mondes		VoirGRAND.tv		Faites divers le mag		100 problèmes		Le festin de Noël		
MTV	À 4 épingles	100 problèmes	1001 mondes		VoirGRAND.tv		Mise à jour		100 problèmes		Le festin de Noël		
CBC	17h00 News	Rick Mercer	George S.		Coronation St.		Dragons' Den		Tournée		À la page		22 Minutes
CTV (Mont.)	CTV News		The Tomorrow People		People		Republic of Doyle		CBC News: The National		CBCNews	George S.	0h05 Daily Sh.
GBL	Evening News	Global National	E.T. Canada		Ent. Tonight		Criminal Minds		Chicago P.D.		CTV National	CTV News	
TVO	Wild Kratts	Junior Vets	The Agenda With Steve Paikin		The Middle		Real Stories		Nashville / I'll Keep Climbing		News Final	E.T. Canada	The Test
ABC	ABC 22 News	World News	Inside Edition		Suburgatory		First Comes Love		ABC 22 News		ABC 22 News	23h35 Jimmy Kimmel Live	First Love
CBS	Channel 3 News	NBC News	Jeopardy!		The Wheel Fortune		Criminal Minds		3 News		3 News	23h35 David Letterman	Kimmel Live
NBC	NewsChannel 5	NBC News	Jeopardy!		The Wheel Fortune		Law & Order: S.V.U.		NewsChannel 5		23h35 Tonight Show J. Leno		
FOX	Two and Half	Two and Half	The Big Bang		American Idol / Auditions		Nova / Zeppelin Terror Attack		FOX 44 News		The Simpsons	Family Guy	American Dad
PBS (33)	PBS NewsHour	Business	Globe Trekker		PBS NewsHour		Nova / Zeppelin Terror Attack		Chasing Shackleton		BBC News	Charlie Rose	
PBS (57)	News America	Business	Globe Trekker		PBS NewsHour		Nova / Zeppelin Terror Attack		Chasing Shackleton		BBC News	Charlie Rose	
CTV (Com.)	CTV News	The Neighbors	The Tomorrow People		Flashpoint / Priority of Life		Criminal Minds		CSI: Crime Scene Investigation		CTV National	CTV News	0h05 Daily Sh.
BRAVO	The Listener / Iris		Flashpoint / Priority of Life		Blue Bloods / Devil's Breath		TO BE FAT LIKE ME (2007) avec Caroline Rhea, Kaley Cuoco.		Close Enc.		The Listener / Iris	Criminal Mind	
DISCOVERY	How It's Made	How It's Made	Daily Planet		Dude, You're Screwed		Close Enc.		Close Enc.		How It's Made	Dude, You're...	
HISTORY	Pawn Stars UK	Pawn Stars	Pawn Stars		Restoration		Pawn Stars		Ice Pilots NWT		Restoration Garage	Pawn Stars	
SHOWCASE	NCIS / Faith / Joe Regalbutto		That's Hockey		LNH Hockey / Sabres de Buffalo c. Maple Leafs de Toronto (D)		THE EDGE OF THE GARDEN (2010) Rob Estes.		NCIS / Shell Shock / Brad Beyer		NCIS / Gone / Alex Kingston	NCIS	
TSN	SportsCentre		That's Hockey		LNH Hockey / Sabres de Buffalo c. Maple Leafs de Toronto (D)		FIT Tennis - Omnium d'Australie (D)		FIT Tennis - Omnium d'Australie (D)		NCIS / Gone / Alex Kingston	NCIS	

À LA TÉLÉ

Nos choix ce soir

RIGOLADE ABSURDE GARANTIE
Le premier épisode de leur 6^e saison nous a montré des Appendices sous leur meilleur jour absurde. Le deuxième poursuivra sans doute sous cette enseigne puisque l'invité de la semaine n'est nul autre que François Pêrusse. *Les Appendices, Télé-Québec, 19h30*

REDOUTABLES BALLONS
2014 marque le centième anniversaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale, qui sera souligné à grands traits par de nouvelles publications et émissions. Ce bal commémoratif s'ouvre avec un épisode de Nova sur des véhicules armés redoutables et meurtriers malgré leur apparence fragile: les fameux zeppelins allemands. *Nova: Zeppelin Terror Attack, PBS, 21 h*

30 MINUTES SUR TERRE
Les habitués de la seule émission d'information internationale de Radio-Canada sont devenus orphelins le printemps dernier. Voilà une nouvelle production, certes beaucoup plus modeste, qui saura peut-être les consoler un peu... Ce nouveau magazine produit par le CERIUM et animé par le collègue Jean-Frédéric Légaré-Tremblay promet un «*décryptage de l'actualité internationale*». Au programme de ce soir: l'islamisation de la Turquie et la place des femmes dans le monde. *Planète Terre, Canal Savoir, 21 h*
Amélie Gaudreau

CULTURE

Pierre Lescure confirmé président du Festival de Cannes

La nouvelle avait filtré la semaine dernière, confirmée par son plus proche concurrent Jérôme Clément, ex-patron de la chaîne Arte, mais démentie alors en haut lieu. Voici que le Festival de Cannes, tout comme la ministre de la Culture Aurélie Filippetti, ont confirmé mardi l'élection à l'unanimité de Pierre Lescure, anciennement à la tête de Canal+, à la présidence du Festival de Cannes. Son prédécesseur, Gilles Jacob, restera pour la 67^e édition en mai prochain au poste qu'il occupe depuis 2001. Il quittera ses fonctions le 1^{er} juillet prochain, mais le conseil d'administration l'a élu président d'honneur du grand rendez-vous cinématographique, qui lui doit beaucoup de son immense renommée.

Le Devoir

Kraftwerk passe par Montréal

Ils sont les grands-parents de la musique électronique, des pionniers ayant posé les fondations tonales et binaires sur lesquelles les Depeche Mode, Moby, Björk, Bowie et consorts ont pu s'installer solidement. Et le 30 mars prochain, pour un soir seulement, ils vont être à Montréal. Moment attendu, la formation allemande — et patrimoniale — Kraftwerk, qui a vu le jour dans les années 70 à Düsseldorf, va y livrer en effet son concert 3D, rencontre créative entre l'homme et la machine dans le cadre d'une brève tournée nord-américaine. Le groupe va être à Los Angeles, Chicago et Toronto les jours précédents. Il repart pour le Festwochen de Vienne, en Autriche, plus tard. Dans les derniers mois, Kraftwerk a exposé ses explorations électroacoustiques et visuelles au MoMA de New York, au Tate Modern à Londres ainsi qu'à l'Akasaka Blitz de Tokyo.

Le Devoir

http://www.youtube.com/watch?v=3K2bdJb_eWY

Viande à chien emménage au Périscope

C'était à nouveau soir de première pour l'équipe de *Viande à chien* mardi. Le Périscope a en effet lancé sa saison hivernale avec l'étonnante et inventive transposition d'*Un homme et son péché* créée cet automne à l'Espace libre par Frédéric Dubois, Jonathan Gagnon et Alexis Martin. Entre cupidité et asservissement, le spectacle à six mains propose une version contemporaine du mythe imaginé par Claude-Henri Grignon. Plus cérébral, l'avaricieux d'hier, porté par sa passion dévorante pour l'argent, se fait aujourd'hui froidement cupide, sous les traits d'un Sébastien Dodge solide, qui évolue dans un monde financier désormais dématérialisé. A voir ou à revoir, jusqu'au 1^{er} février.

Le Devoir

Le Port de tête, librairie et résidence d'auteur

C'est le comédien et dramaturge Gilbert Turp (*Ne l'arrête pas*, Leméac) qui inaugurerait la première résidence d'écrivain offerte par la librairie montréalaise Le Port de tête, à Montréal, en collaboration avec le Conseil des arts de Montréal. La librairie demandait aux candidats de penser un projet incluant de la médiation culturelle, tout en s'inspirant d'une citation des *Villes invisibles* d'Italo Calvino. Gilbert Turp a proposé la création d'une fiction épistolaire à plusieurs voix. Il a écrit la première lettre et demande désormais à tout un chacun de lui répondre pour poursuivre ce travail collectif. Pour en être, leportdetete.blogspot.ca.

Le Devoir



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

C'est devant de nombreux élèves que la première ministre Pauline Marois a annoncé un investissement important pour la construction d'une nouvelle salle à la Maison Théâtre.

Québec investit dans une salle intime pour jeunes publics

FRÉDÉRIQUE DOYON

Théâtre, cirque, danse, visites au musée: les élèves de quatrième année de l'école L'audace étaient nombreux et enthousiastes à témoigner de leur expérience de spectateur à la Maison Théâtre mardi. Au grand bonheur de la première ministre Pauline Marois, venue annoncer une entente de principe de 10 millions de dollars avec le diffuseur et le cégep du Vieux-Montréal voisin, en vue de doter les deux établissements d'une nouvelle salle de spectacle multifonctionnelle et commune.

«C'est pour permettre aux enfants et adolescents de tous les milieux d'entrer en contact avec les œuvres de grands artistes et leur donner le goût de créer que nous devons agir afin de favoriser l'accès aux arts sans égard à la situation financière ou géographique de nos enfants, a affirmé Pauline Marois. [Si] les jeunes incarnent l'avenir de la culture, ils forment déjà, en soi, un public à part entière. [...] Et grâce aux arts et à la culture, ces citoyens [de demain] seront davantage critiques, engagés, créatifs.»

La salle d'environ 240 places sera érigée entre l'entrée actuelle de la Maison Théâtre et la rue Hôtel-de-Ville, en avant du centre sportif du cégep. Un concours d'architecture sera lancé. Elle sera inaugurée en 2017. Le financement

est partagé entre le ministère de la Culture (8 millions) et celui de l'Enseignement supérieur (1,95 million), dont les ministres titulaires, Maka Kotto et Pierre Duchesne, étaient tous deux présents pour l'annonce.

Le cégep du Vieux-Montréal pourra ainsi offrir à ses étudiants des lieux d'apprentissage outillés à la fine pointe de la technologie. La Maison Théâtre, qui caresse le projet d'une deuxième salle plus intimiste depuis sa naissance, voit enfin l'aboutissement de ses efforts. «Ca nous donne des ailes», a dit le directeur artistique Alain Grégoire. «Grâce à l'entente annoncée, les jeunes et leurs familles vivront dans cette deuxième salle une expérience artistique de forme plus intime, expérimentale ou inusitée», a précisé le président, Marc Pache.

La Maison Théâtre, qui caresse le projet d'une deuxième salle plus intimiste depuis sa naissance, voit enfin l'aboutissement de ses efforts

Née en 1982 de l'association avec 27 compagnies de théâtre, la Maison Théâtre a diffusé ses spectacles dans le Tritorium, salle un peu ingrate qu'abritait le cégep, jusqu'en 1996. C'est alors qu'a été construit le théâtre actuel, fruit d'un compromis, puisque le diffuseur défendait depuis sa création la nécessité d'avoir une grande salle et une plus petite salle multifonctionnelle, notamment pour les productions destinées aux tout-petits.

Le Devoir

RONA HARTNER À MONTRÉAL

Nationalité vagabonde

YVES BERNARD

D'abord connue comme actrice dans le film *Gadjo Dilo* de Tony Gatlif, Rona Hartner chante, danse, peint, joue du piano et un peu de saxophone. Elle n'est pas tzigane, mais a embrassé la culture des Roms. De nationalité vagabonde comme le vent, elle a récemment fait paraître l'excellent disque de balkan beat *Gypsy Therapy* avec DJ Tagada. De retour à Montréal ce jeudi à la Maison de la culture Ahuntsic-Cartierville, elle s'offre une rencontre avec ses complices de l'Orchestre tzigane de Montréal.

Rona Hartner ouvre le bal: «Nous offrirons un spectacle de musique folklorique roumaine et aussi de musique tzigane très ancienne. C'est un répertoire qui a aussi été valorisé par Maria Tanase, à qui nous voulons rendre hommage. Cette année, nous commémorons le 100^e anniversaire de sa naissance et de la 50^e de sa mort. C'était la Piaf roumaine. À partir des traditions du pays, elle a réussi à faire quelque chose de très élaboré et rejoindre un mouvement moderne à son époque.»

Avec les membres de l'Orchestre tzigane de Montréal, la chanteuse se présente en fort bonne compagnie. Carmen Piculeata, c'est l'art de faire exploser un violon tout en finesse et de faire flotter les notes; Sergiu Popa, c'est le virtuose de l'accordéon caméléon, au vécu qui crée les légendes; sans compter Roman



AMANDA ROUGIER

Rona Hartner est une artiste polyvalente adepte de la culture des Roms, dont elle chante la musique depuis 15 ans.

Manolache à la contrebasse et Nenad Petrovic à la derbouka: tous parmi la crème de la musique rom à Montréal.

Hartner a embrassé la culture des Roms depuis l'âge de 13 ans à Bucarest. Roumaine d'ascendance allemande, hongroise et turque, elle est adoptée par les Roms et chante leur musique depuis 15 ans: «Cette année, ils m'ont remercié en m'accordant le Prix de la diversité culturelle offert par le parti des Roms dans le cadre du gouvernement roumain. Je suis très contente d'avoir été un peu leur ambassadrice en l'Europe dans une période où on les a quand même pas mal stigmatisés», dit-elle fièrement.

Depuis qu'elle est installée à

Paris en 1997, elle a participé à 17 films et multiplié les projets musicaux, travaillant entre autres avec David Lynch et plusieurs DJ, dont DJ Tagada pour la création *Gypsy Therapy*, une invitation au mariage électro tzigane, manouche, gitan, swing, cumbia, gospel et rap: du balkan beat très ouvert avec beaucoup de théâtralité et d'exubérance. La dame a de la présence.

Collaborateur
Le Devoir

À la Maison de la culture Ahuntsic-Cartierville, jeudi 16 janvier à 20 h 514 872-8749 <http://mcahuntsic.com/>

Le Cirque du Soleil met le cap sur Broadway

L'entreprise s'allie un nouveau partenaire pour développer des productions théâtrales

ISABELLE PARÉ

Le Cirque du Soleil repart à l'assaut de Broadway — un vieux rêve de son fondateur, Guy Laliberté — pour y proposer des comédies musicales et des productions théâtrales destinées à séduire le public de la «Great White Way.»

Pour ce faire, le Cirque du Soleil (CDS) a annoncé mardi le recrutement de Scott Zeiger, cofondateur de BASE Entertainment, — entreprise derrière les mégaproductions *The Lion King*, *Wicked* et *Rock of Ages* — qui dirigera la toute nouvelle division «théâtrale» du cirque basée à New York, chargée de développer de «nouvelles expériences» de divertissement.

«Ça fait encore partie du rêve de Guy d'avoir une adresse à New York, avec d'autres formes que le cirque», a affirmé mardi Renée-Claude Ménard, la directrice des relations publiques au CDS.

La nouvelle entité aura pour mandat de séduire le très capricieux marché new-yorkais du spectacle (et celui du West End londonien), avec des créations à grand déploiement de style purement «Broadway», à mille lieues des productions circassiennes qui ont fait la renommée du Cirque du Soleil.

«Ce ne sera pas des shows à la Zarkana ou à la Banana Shpell. Ce sera vraiment des spectacles «très Broadwayesque». Cela fait partie de la démarche entamée par le Cirque depuis 18 mois pour se diversifier et développer de nouveaux contenus créatifs», a commenté M^{me} Ménard.

Contre-attaque sur Broadway

Après une première incursion ratée sur Broadway, avec *Banana Shpeel* au Beacon Theatre en 2010, et les cri-

tiques tièdes obtenues par *Zarkana* au Radio City Hall en 2011, le Cirque du Soleil a tiré les leçons de ces précédents revers. Selon M^{me} Ménard, ces expériences ont démontré que le format et l'âge des salles sur Broadway ne cadraient pas avec les productions typiquement circassiennes du CDS. «On ne peut pas transformer les théâtres new-yorkais pour le Cirque, mais on peut aborder le théâtre à travers la lorgnette du Cirque, en y ajoutant notre style et un facteur wow», a soutenu mardi la porte-parole de l'entreprise.

Le géant du cirque repart donc à la conquête de la Grosse Pomme avec en tête des projets moulés sur mesure pour Broadway, fort du réseau d'affaires et de contacts développé au fil des ans par Scott Zeiger à New York et ailleurs dans le monde. L'homme d'affaires a d'ailleurs été le partenaire du Cirque dans l'aventure *Wintuk*, présentée au Madison Square Garden de 2007 à 2011, et avait mis la table pour la présentation de *Zaia* à Macao en 2008, fermé faute de public en 2011.

Si le Cirque ne fera plus de cirque pur et dur à New York, la nouvelle entité aidera toutefois le cirque Eloise, une société sœur du CDS, à pousser plus loin ses entrées sur Broadway à New York, à Londres et à l'international.

Cette toute dernière reconfiguration confirme l'important processus de diversification des affaires amorcé au Cirque du Soleil depuis la crise qui a entraîné, à partir de 2011, la fermeture de plusieurs spectacles en salle. Une crise qui a atteint son summum lors de la mise à pied de 400 employés à son siège social à l'hiver 2013.

Le Devoir

Musique en tête

15 AU 17 JANVIER

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA MUSIQUE

McGill

Schulich School of Music
École de musique Schulich

Vendredi 17 janvier – 19h30

Salle Tanna Schulich – 15\$ (10\$ étudiants / aînés)

Dick Oatts, saxophoniste jazz :

Invité spécial de New York

Avec les professeurs et élèves du programme de Jazz de McGill
Organisé par Rémi Bolduc

Mercredi 15 janvier – 18h30

Billets : 10\$*

Cours de maître sur l'improvisation
*Cours de maître gratuit sur présentation de votre billet de concert

RENSEIGNEMENTS

555, rue Sherbrooke O. (514) 398-4547
www.mcgill.ca/music/fr/événements

29 JANVIER AU 1^{ER} FÉVRIER

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA MUSIQUE

McGill

Schulich School of Music
École de musique Schulich

Le 29, 30 et 31 janvier et le samedi 1^{er} février – 19h30

Salle Pollack – 30\$ (25\$ aînés / étudiants)

Britten « A Midsummer Night's Dream »

Opéra McGill : Patrick Hansen, metteur en scène
Orchestre symphonique de McGill : Andrew Bisantz, chef d'orchestre

Conférence pré-concert à 18h30 avant chaque séance avec Patrick Hansen, directeur de l'Opéra McGill

Surtitres en français et en anglais

RENSEIGNEMENTS

555, rue Sherbrooke O. (514) 398-4547
www.mcgill.ca/music/fr/événements

Pour annoncer dans ce regroupement, communiquez avec Catherine Pelletier au 514.985.3502 ou cpelletier@ledevoir.com